



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

LE SERMENT DU FFS

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2779 | Lundi 9 mai 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, 1/8^{ES} DE FINALE BIS DE LA CAF

Les Crabes en difficulté



Page 17

40 CONCESSIONNAIRES RETENUS POUR 2016

LE GOUVERNEMENT LIBÈRE LES LICENCES D'IMPORTATION

Page 3



ACCIDENTS DE LA ROUTE

CHUTE D'UN VÉHICULE DANS OUED EL-HARRACH



Page 5

ZERALDA ARRESTATION D'UNE BANDE CRIMINELLE



Page 24

TGV, BATEAUX DE VOYAGEURS ET HUB INTERNATIONAL
LES NOUVEAUX PROJETS DU TRANSPORT

Page 4

LUTTE ANTITERRORISTE
UN IMPORTANT LOT D'ARMES DÉCOUVERT À EL-OUED

Page 3





40
concessionnaires
retenus
pour l'année 2016.

17
personnes
décédées dans 18
accidents de la
route en 48
heures.

99.000
nouvelles places
pédagogiques
pour la prochaine
rentrée universitaire.

Des dégâts matériels dans un incendie au siège de l'APW de Tizi-Ouzou

Un incendie a été signalé samedi, en début d'après-midi au siège de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Tizi-Ouzou, causant des dégâts matériels, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

"Le feu s'est déclaré dans le bureau de la cellule de communication de l'assemblée populaire de wilaya, situé au premier étage. Les flammes ont détruit notamment du matériel informatique et mobilier", a-t-on précisé de même source.

"L'intervention rapide des éléments de la Protection civile a permis de maîtriser rapidement le feu et de le circonscire, évitant ainsi sa propagation vers les autres bureaux", a indiqué à l'APS, un colonel de la Protection civile, Mohamedi Brahim.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer l'origine de ce sinistre.



Le port d'Arzew classé premier à l'ouest du pays



Le port d'Arzew, situé à l'est d'Oran, a été classé, cette année, meilleure infrastructure du genre à l'échelle de l'ouest du pays, a-t-on annoncé à l'occasion du lancement de la 4^e édition "Ports et barrages bleus". Concernant la 4^e édition de la campagne Ports et barrages bleus initiée par le MADRP, la particularité de cette année réside dans le fait que les îles ont été intégrées à cette opération, compte-tenu de la richesse et la variété de leur faune et flore. Elle a également souligné l'intérêt de plus en plus en grand des citoyens pour la défense et la protection de l'environnement.

Le port d'Arzew s'étend sur une superficie de 3,5 hectares et compte quelque 1.524 pêcheurs activant en son sein. Les travaux de nettoyage ont touché la surface et les fonds des bassins du port d'Oran avec la participation de plusieurs partenaires.

4^e édition de Ports bleus à Alger

Les ports de pêche d'Alger, abritent pour la 4^e fois, la manifestation annuelle "Ports bleus" dont le coup d'envoi a été donné samedi à partir du port de Tamentfoust par le secrétaire général de la wilaya, Djamel Brimi, afin de sensibiliser les usagers sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.

Les déchets, qu'ils soient flottants ou jonchant les fonds marins, doivent être éliminés pour atteindre l'objectif de développement d'une pêche responsable et d'une aquaculture durable. A Tamentfoust comme à El Djamilia, des plongeurs ont enfilé leurs combinaisons, malgré le mauvais temps, pour ramasser tous types de débris charriés par des eaux des oueds environnants.

L'événement connaît une forte participation de représentants du mouvement associatif, des clubs de plongée sous-marine, des représentants des entreprises et professionnels de la pêche, a-t-on constaté.



D
I
X
I
T



Abdelghani Hamel

"Nous œuvrons à moderniser le corps de la police algérienne dans tous les domaines dans le but de renforcer l'État de droit. La prévention et la lutte contre la criminalité ne réussissent qu'avec l'implication de l'ensemble des acteurs de la société, dont le citoyen qui constitue un élément essentiel dans l'action sécuritaire et la prévention."

Il tente de voler un python en le cachant dans son... pantalon

Faut pas avoir la lumière à tous les étages pour faire ce genre de choses. A Saint-Petersburg en Floride, un jeune homme n'a rien trouvé de mieux à faire que de tenter de voler un python dans une animalerie en le cachant... dans son pantalon. Travis Treder avait visiblement jeté son dévolu sur ce bébé python, d'une valeur de 149 dollars. Mais plutôt que de passer à la caisse, le jeune homme a jugé plus opportun de voler l'animal et, une idiotie en entraînant une autre, a pensé qu'il serait plus malin de planquer le larcin dans son baggy. C'était sans compter sur la vigilance du personnel de l'animalerie, qui a suivi la scène à distance sur les caméras de vidéosurveillance, avant d'aller pincer le voleur en flagrant délit, sous les yeux et la caméra d'un client, qui a immortalisé la scène. Le jeune homme a ensuite été arrêté pour délit mineur.

Mais Treder n'en était pas à son coup d'essai : Steve Silk, le propriétaire du magasin, a indiqué que le voleur avait déjà sévi à deux autres reprises dans son commerce au cours des neuf derniers mois, s'emparant de plusieurs lézards et serpents, sans doute pour les revendre sur Internet. L'histoire ne dit pas s'il avait employé les mêmes méthodes.

Il se venge de sa banque en y installant ses... chevaux

Tout est parti d'un chèque non honoré par la banque. Un commerçant d'un village autour de Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône) été placé en garde à vue lundi après avoir transformé en étable le sas d'accueil d'une banque avec laquelle il avait un contentieux, rapporte l'Est Républicain. L'histoire pourrait faire sourire si le propriétaire des équidés n'avait pas ensuite donné un violent coup de tête à la personne qui lui ramenait son bétail chez lui... juste devant les gendarmes qu'ils l'ont interpellé.

Sa journée de protestation avait pourtant commencé sur un ton bon enfant. Le commerçant, qui reprochait au Crédit Mutuel de ne pas avoir payé l'achat de nouveaux chevaux, a d'abord distribué des glaces et des gaufres devant l'agence bancaire. Mais il a ensuite décidé à midi de faire venir ses remorques à chevaux. Pis, il leur a installé une litière à l'intérieur de la banque avant de quitter les lieux dans le calme. Poney et chevaux ont par la suite été reconduits par les gendarmes dans les remorques mais la banque est restée fermée tout l'après-midi. Le Crédit Mutuel a lui choisi de ne pas communiquer autour de cet incident.

40 CONCESSIONNAIRES RETENUS POUR 2016

Le gouvernement libère les licences d'importation

Une quarantaine de concessionnaires de véhicules ont été retenus pour bénéficier des licences d'importation sur les 80 postulants, a annoncé hier un haut responsable au ministère du Commerce. Il a précisé que la facture d'importation des véhicules ne dépassera pas un milliard de dollars en 2016.

PAR INES AMOUROUDE

Le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, devait signer hier, dimanche, ces licences qui pourraient être récupérées par les concessionnaires retenus dès lundi 9 mai auprès des directions du commerce des wilayas, a indiqué le directeur général du commerce extérieur auprès de ce ministère, Saïd Djellab, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale.

Le contingent quantitatif global a été fixé à 152.000 unités pour 2016 dans le cadre du dispositif des licences d'importation, entré en vigueur en janvier dernier, rappelle-t-on.

Le même responsable a avancé que grâce à ce dispositif de licences, la facture d'importation des véhicules ne dépassera pas le montant d'un milliard de dollars en 2016, contre 3,14 milliards de dollars (265.523 véhicules importés) en 2015 et 5,7 milliards de dollars (417.913 unités) en 2014.

Concernant les nouveaux concession-



Une opération qui aura entraîné en longueur.

naires, ils bénéficieront, durant leur première année d'activité, d'un quota de 300 unités par opérateur, contrairement aux concessionnaires déjà existants qui bénéficieront d'un quota de 15.000 véhicules/an.

Ces primo-concessionnaires devront attendre l'année 2017 pour obtenir les licences puisque le quota global annuel de 152.000 véhicules pour 2016 "est déjà épuisé", a-t-il toutefois souligné.

Détaillant le processus du traitement des demandes des licences, M. Djellab a expliqué que le comité chargé de leur délivrance avait pris en considération plusieurs critères dont essentiellement l'agrément, le respect du cahier des charges et la situation fiscale.

Selon lui, le quota-plafond par concessionnaire de 15.000 unités/an a également

été fixé en fonction des marques et des constructeurs ainsi que des pays de provenance des véhicules.

"Nous avons fait en sorte que les importations en provenance d'un seul constructeur ne dépassent pas le seuil de 15.000 unités/an", a détaillé le même responsable.

Dans ce sens, le responsable du ministère a ajouté qu'en plus du quota, chaque concessionnaire est tenu de respecter une valeur-plafond en termes d'importation.

"Si nous fixons uniquement la quantité-plafond (par concessionnaire) et nous ne fixons pas de valeur-plafond (pour chaque concessionnaire), le dispositif n'aura pas de sens, puisque son objectif principal est surtout de rationaliser la facture des importations en limitant la sortie des devises", a-t-il expliqué.

Il a également fait savoir que les marques de véhicules autorisées à l'importation sont exclusivement celles contenues dans le cahier des charges régissant l'activité. Concernant les importations en général, le même responsable a indiqué que son ministère était en cours de préparer une liste des produits importés qui sont suspects d'être surfacturés, afin de renforcer leur contrôle.

A rappeler que le dispositif des licences d'importation des véhicules concerne uniquement les véhicules touristiques et ceux du transport de personnes (dix personnes ou plus) et de marchandises.

Les engins de travaux publics ainsi que les véhicules importés par des professionnels à titre individuel, c'est-à-dire pour le fonctionnement de leurs entreprises, ne sont pas soumis à ce régime d'importation.

La baisse des importations, amorcée dès 2014, résulte des décisions prises par le gouvernement afin de mettre fin à l'emballage des ces importations et assainir le marché de l'automobile qui avait connu des dysfonctionnements notables et des pratiques illégales.

Parmi ces mesures, figurent les licences d'importation et un cahier des charges pour les concessionnaires, entré en vigueur en avril 2015, qui a réorganisé l'activité en imposant des règles relatives notamment au respect des normes de sécurité et de l'obligation d'importation auprès des constructeurs, tandis qu'un autre cahier des charges est en cours de préparation pour introduire l'activité d'investissement industriel par les concessionnaires dans la filière véhicules.

I. A.

La crise s'installe

La plupart des concessionnaires sont à court de véhicules. "Les stocks sont vides, nous n'avons plus rien à proposer", affirme l'un d'eux au site d'information TSA.

L'annonce, hier, du déblocage des licences d'importation de véhicules arrive donc à point nommé. Mais là aussi, le quota maximal de 15.000 véhicules semble largement inférieur aux attentes.

Certains font face à une situation extrême : les concessionnaires, par manque de produits à vendre, se voient obligés de fermer des succursales et agents de distribution. Ceci implique des licenciements en masse dans le secteur automobile. "Nous avons trop de charges, nous

sommes obligés de laisser des gens partir", déplore un concessionnaire majeur. Au total, l'ensemble du secteur emploie plus de 50.000 personnes, selon une estimation "prudente" de l'un des concessionnaires. D'autres sources évoquent un chiffre proche des 80.000 salariés.

"Toute la filière est menacée", s'alarme-t-il. Une réunion de l'Association des concessionnaires automobiles algériens (AC2A), tenue mercredi dernier, a justement évoqué les menaces qui pèsent sur leur activité et les emplois dans le secteur.

Par ailleurs, l'annonce, hier, de l'attribution des quotas d'importation de véhicules laisse les acteurs perplexes : "Nous verrons, nous n'avons rien reçu d'officiel", tem-

père un concessionnaire. Plus encore, une certaine incompréhension règne quant aux chiffres annoncés : "Chaque marque recevra un quota maximal de 15.000 véhicules", selon un responsable du ministère du Commerce. "Sur quelle base ?", s'interroge le représentant de plusieurs grandes marques automobiles. Ce dernier n'a pas caché sa déception, estimant qu'un tel chiffre n'a pu prendre en compte la contribution aux impôts ou la création d'emplois, comme l'avait promis le gouvernement, poursuit-il. Le même s'interroge même sur la possibilité d'atteindre les 152.000 véhicules initialement prévus par les licences d'importation.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Un important lot d'armes de guerre découvert à El-Oued

PAR RACIM NIDAL

Une cache contenant 131 armes de guerre de différents types et une importante quantité de munitions a été découverte avant-hier à Bir-Dher, wilaya d'El Oued, par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à l'opération qui s'est soldée par la neutralisation de quatorze terroristes durant le mois de mars 2016, au niveau du secteur opérationnel d'El-Oued/4^e Région militaire, et également suite à l'opération de qualité qui a permis la découverte et la récupération d'un lot important d'armement et de munitions le 15 avril 2016, des détachements

de l'ANP, suite à une opération de fouille et de recherche dans la zone de Bir-Dher, wilaya d'El-Oued, aujourd'hui 7 mai 2016 ont découvert une cache contenant 131 armes de guerre de différents types, une importante quantité de munitions, ainsi que 14 moyens de communication", précise le MDN.

Il s'agit pour les armements de "3 mortiers de calibres 60 millimètres, 2 fusils mitrailleurs de type FM avec 4 canons de rechange, 2 fusils mitrailleurs de type RPK, 4 lance-roquettes RPG-7, 2 lance-roquettes RPG-5, 117 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 1 fusil à lunette, 310 chargeurs à munitions kalachnikov, 9 chargeurs à munitions pour RPK, 51 crosses pour Kalachnikov et un sac contenant des détonateurs élec-

triques", ajoute la même source. Pour ce qui est de munitions, les forces de l'ANP ont récupéré "70 obus pour mortiers 60 millimètres, 68 grenades offensives et défensives, 125 fusées d'obus pour mortiers 60 millimètres, 127 roquettes pour RPG-7 avec 84 charges propulsives, 4 rouleaux cordon détonant, 6 mines anti-char, une quantité importante de munitions de différents calibres, ainsi que 14 moyens de communication (TW) avec leurs accessoires". Selon le MDN, "ces résultats confirment, une fois de plus, l'engagement et la détermination de l'ANP et des différents services de sécurité à faire échec à toute tentative de franchir les frontières nationales et de porter atteinte à l'intégrité territoriale nationale".

R. N.

TGV, BATEAUX DE VOYAGEURS, HUB INTERNATIONAL...

Les nouveaux projets du transport

Un nouveau hub aérien à Alger, un nouveau port à Cherchell et de nouvelles lignes ferroviaires sont parmi les grands projets à mettre sur pied. Le ministre Boudjemaâ Talai est sur tous les fronts en tablant sur l'accélération de ces projets.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La fuite en avant n'est plus permise, le ministre des Transports le signifie constamment à ses subalternes. Selon lui "le calendrier des inaugurations des projets doit être respecté" et pour ce faire, le ministre mise sur "la réorganisation profonde du secteur". Le transport aérien avec le renforcement de la flotte pour la compagnie publique de 46 avions à une centaine en 2020. "Toutes les possibilités ont été étudiées pour acquérir cette nouvelle flotte", assure le ministre. Mais pas que ça, le transport aérien va bénéficier d'un hub international dans l'aéroport d'Alger, ce qui permettra de desservir, dans un avenir proche, les destinations africaines à partir des autres points de départ. De même que les compagnies aériennes locales seront portées à la nouvelle adaptation du marché mondial. D'abord, le ministre indique que "dorénavant il n'y aura qu'une seule agence d'Air Algérie par wilaya, les autres seront supprimées laissant place à la billetterie électronique qui sera généralisée dans quelques mois". Le voyageur pourra se procurer son billet et sa destination et payer par usage électronique et n'aura pas de peine à se déplacer jusqu'à l'agence.



Boudjemaâ Talai.

Une décision qui évitera les files d'attente devant les guichets. En outre, chaque voyageur sera enregistré dès le départ avec son numéro de siège et l'avion en partance sans passer par la procédure d'enregistrement au niveau des aéroports. Pour ce qui est du transport maritime des voyageurs, la saison estivale verra de nouvelles lignes locales, notamment d'Alger vers Béjaïa, d'Annaba vers Skikda et celle reliant Aïn Turk à Oran, tout comme celle qui est déjà opérationnelle entre le port de la pêche d'Alger et Aïn-Benian. "Les navires pour ces destinations sont prêts" précise Boudjemaâ Talai qui ajoute que l'extension "de la ligne entre Tamenfoust et Alger est en cours de finalisation". Les voyageurs pourront effectuer ces croisières durant tout l'été avec l'avantage de découvrir le paysage marin et donc un accès au tourisme maritime qui a longtemps fait défaut sur le plan local.

Les trains à grande vitesse

arrivent

La SNTF, pour sa part, sera bien lotie en termes de rames électriques dans beaucoup de régions.

La première ligne qui verra le train à grande vitesse avec 220 km/h est celle qui relie Tlemcen à Oued-Tlelat près d'Oran. Un projet qui sera opérationnel avant la fin de l'été mais qui sera secondé par un autre qui reliera Oran à Béchar et un autre Alger-Annaba.

Les Algériens, qui se déplacent en Tunisie, auront le plaisir de prendre un train avec toutes les commodités alors que celui d'Alger vers Oran est au stade d'acquisition. Des montants importants ont été mobilisés pour que ces TGV soient tous fonctionnels entre 2017 et 2018.

Permis à points, poids lourds et accidents de la route

Pour juguler, un tant soit peu, les accidents de la route qui font 4.500 morts et

22.000 blessés chaque année, le département du Transport veut sortir ces griffes. Pour ce qui est du permis à points, Boudjemaâ Talai annonce qu'il sera opérationnel dès la fin de l'année. "On veut prendre tout notre temps pour aboutir à un permis à points avant la fin 2016

et l'appliquer progressivement". Le projet du permis à points, depuis les effets d'annonce des prédécesseurs de Boudjemaâ Talai, n'a jamais abouti.

Mais cette fois-ci, il semblerait que les autorités aient compris la nécessité de l'appliquer. Rappelons que le détenteur de ce permis sera exposé au retrait de points pour toute infraction commise et s'il perd la totalité de ses points, il sera obligé de se recycler dans une auto-école afin de regagner les points perdus. Une opération qui ne sera guère facile pour les conducteurs qui seront obligés de déboursier plus d'argent pour les cours du code de la route. Pour le premier responsable du secteur "c'est le seul moyen de faire baisser le taux d'accidents" rappelant que pour "les camions et autres poids lourds, les causes des accidents sont tout aussi importantes". Une première mesure consiste, selon le ministre, "à accompagner les propriétaires de cars et bus à moderniser leurs moyens de locomotion". Il "n'est pas question que les bus usagés circulent en plein centre-ville" a-t-il fait savoir.

Des contrôles d'inspecteurs avec la collaboration de la DGSN et de la Gendarmerie nationale se feront sur terrain autour de la conformité aux nouvelles normes qui seront publiées prochainement.

F. A.

RÉDUIRE L'IMPORTATION DES VIANDES ROUGES

Un dispositif pour assurer l'autosuffisance

PAR RIAD EL HADI

Les pouvoirs publics et les professionnels de la filière viandes rouges ont convenu ensemble d'un nouveau dispositif en vue d'assurer l'autosuffisance du pays en ce produit alimentaire et d'en réduire les importations, a appris l'APS auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche. La modernisation et la relance de la filière viandes rouges, dans l'objectif de réduire les importations et de développer les capacités d'approvisionnement du marché national à partir de la production locale, ont été au centre de plusieurs rencontres entre ce ministère et les professionnels de cette filière stratégique.

L'Algérie, gros importateur de viandes rouges, notamment bovines, avec près de 48.000 tonnes/an, veut améliorer ses performances locales en vue d'arriver à zéro importation d'ici à 2019.

La production nationale de viandes rouges est estimée, actuellement, à 500.000 tonnes/an toutes espèces confondues (bovine, ovine, caprine et cameline), dont

155.000 tonnes de viande bovine en 2015, soit 31 % de la globalité.

Le cheptel bovin est estimé à 2,1 millions de têtes dont un million de vaches laitières, tandis que celui de l'ovin compte 25 millions de têtes.

Pour conforter les capacités de production, les professionnels et les pouvoirs publics se sont entendus sur plusieurs mesures d'accompagnement de cette filière sur les court et moyen termes.

Il s'agit de faciliter la mise en œuvre des investissements des opérateurs activant dans ce créneau pour la création d'exploitations intégrées d'élevage, c'est-à-dire incluant la production fourragère et l'aliment de bétail.

L'État s'engage, dans ce contexte, à attribuer des concessions dans le cadre de la mise en valeur des terres au niveau des Hauts-Plateaux et du Sud pour créer des centres d'élevage et d'engraissement.

Même les importateurs ont été appelés à s'associer à ce dispositif en réduisant les importations mais tout en investissant dans les centres d'engraissement.

Pour approvisionner le marché local en quantités suffisantes, avec la qualité requise et à des prix acceptables, le ministère en charge du secteur a donné instruction à l'entreprise publique de production et de commercialisation de viandes rouges (Algérienne des viandes rouges, Alviar) de conclure des partenariats avec les éleveurs.

Ceci afin de permettre à ces derniers d'écouler une partie de leurs cheptels dans trois complexes d'abattage de cette société publique.

Ces trois abattoirs, basés à Hassi-Bahbah (Djelfa), Bougtob (El-Bayadh) et Aïn-M'lila (Oum-el-Bouaghi, non encore opérationnel), ont une capacité de production totale de 40.800 tonnes, soit 1,5 million de têtes d'ovins et 60.000 têtes de bovins annuellement.

Celui de Hassi-Bahbah, opérationnel depuis 2015, peut traiter 600.000 ovins et 24.000 bovins/an.

Installés dans les régions steppiques autour de zones d'élevage, ces complexes sont dotés de systèmes modernes d'a-

battage et de tunnels de congélation. A travers des contrats avec Alviar, les éleveurs pourront écouler leurs productions sur le marché national sans passer par des intermédiaires.

Ces abattoirs ont aussi la vocation de valoriser la production des viandes rouges dont l'excédent pourrait être orienté vers l'exportation, notamment pour la viande ovine. Par ailleurs, le ministère de l'Agriculture et les professionnels de la filière ont décidé d'élargir les capacités de la production nationale en croisant les races bovines locales avec celles importées, grâce à la mobilisation des capacités scientifiques et techniques existantes en matière de génétique dans les instituts et universités.

C'est dans ce sens que certaines universités collaborent avec des éleveurs au niveau des pôles de production de viandes rouges comme celui de Sétif, dans l'objectif est d'améliorer le système d'élevage.

R. E.

ANNIVERSAIRE DU 8 MAI 1945

Le serment du FFS

"Ni oubli ni renoncement, mais rétablissement du cours de l'Histoire et poursuite de la lutte pour la liberté et la souveraineté nationale et populaire dans le cadre de l'État de droit algérien démocratique et social". Tel est l'engagement du parti du Front des forces socialistes (FFS) à l'occasion de la célébration du 71^e anniversaire des massacres du 8 Mai 1945.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Dans sa déclaration à Kherrata ce matin, le premier secrétaire national du parti, Mohamed Nebbou, a rappelé que "le 8 Mai 45 restera et doit rester à jamais imprimé dans la mémoire des Algériens comme le moment fondateur de l'éveil des consciences face aux mensonges des discours colonialistes".

C'est pourquoi, ajoute Nebbou, en ces moments difficiles que traverse l'Algérie "nous nous interdisons, toute régression vis à vis des avancées qui sont attestées par notre Histoire !"

Rappelant les sacrifices et le sursaut qu'a su trouver le peuple algérien pour rebondir et reconquérir sa liberté, le premier secrétaire du FFS, explique que que "l'Histoire - pour être correctement insérée dans le destin d'un peuple et éclairer ses pas, - doit reposer sur un

socle de principes et sur le rappel des responsabilités qui incombent à chaque génération" tout autant que la "fidélité aux sacrifices des générations précédentes".

Le sacrifice de la génération du 8 Mai 45, souligne-t-il, "appelle et impose à chaque génération d'Algériens un serment à la hauteur de ce don" et de poursuivre que le FFS a fait le serment de préserver la mémoire des ancêtres tout en poursuivant son militantisme pour "la liberté et la souveraineté nationale et populaire dans le cadre de l'État de droit algérien démocratique et social". Mohamed Nebbou a souligné qu'"en ces moments très difficiles que traverse notre pays, nous nous interdisons toute régression vis-à-vis des avancées qui sont attestées par notre histoire. Nous sommes un peuple qui a puisé dans la volonté, le courage, la



Mohamed Nebbou

détermination et le sacrifice de ses enfants la force nécessaire pour reconquérir son pays, sa liberté, sa dignité. Nous sommes un peuple qui a investi ce qu'il y a de plus cher au monde : sa vie et son sang, sacrifiés par des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants pour construire un État souverain qui garantisse que plus jamais l'indignité de la domination, d'où qu'elle vienne, et sous n'importe quelle forme, ne souille à nou-

veau cette terre bénie par le sacrifice et le sang versé des enfants du 8 Mai 45". En s'engageant sur cette voie, le FFS met en garde "les hypocrites ou révisionnistes qui croient venu le moment de tous les renoncements et de tous les détournements" contre toute atteinte à la sacralité des sacrifices consentis par "tous les martyrs de la liberté et de la libération nationale".

L. B.

NOUREDDINE NAÏT MAZI, L'UN DES PÈRES FONDATEURS DE LA PRESSE ALGÉRIENNE

L'Anep rend hommage au défunt

PAR RANIA NAILI

L'Agence nationale d'édition et de publicité (Anep) organise une cérémonie en hommage à l'ancien directeur du quotidien *El-Moudjahid*, Nouredine Naït Mazi.

La cérémonie aura lieu aujourd'hui à 15h à la librairie Chaïb Dzair, qui se trouve à l'avenue Pasteur, à Alger, indique un communiqué de l'Aneq parvenu à la rédaction. Nouredine Naït Mazi, l'un des pères fondateurs de la presse algérienne après l'indépendance, est décédé le 14 avril dernier à Paris, à l'âge de 81 ans des suites d'une longue maladie. Né le 18 janvier

1935 à Paris, en France, ce fils d'un fellah émigré, originaire de la wilaya de Tizi Ouzou, a rejoint très jeune le mouvement national au sein du PPA-MTL.

Le défunt a également travaillé, entre 1954 et 1956, au journal *Libre Algérie* à Paris. Après l'indépendance, il rentre en Algérie et intègre, en tant que rédacteur, le journal *Le Peuple*, créé à l'automne 1962 par le FLN, il en devient chef de rubrique puis rédacteur en chef adjoint en 1964. Il était l'un des rares journalistes algériens qui ont écrit durant la guerre de Libération nationale et après l'indépendance.

En 1967, il est nommé rédacteur en chef

du quotidien national *El-Moudjahid*, poste qu'il occupa jusqu'en 1971 où il est nommé par décret présidentiel directeur général. Dix ans plus tard, en 1980, il cesse ses fonctions, à sa demande, pour devenir conseiller au cabinet du ministre de l'Information. En septembre 1983, il est rappelé aux fonctions de directeur de *El-Moudjahid*, puis directeur général de l'Entreprise nationale de presse *El-Moudjahid* qui édite également le quotidien du soir *Horizons*, fondé en 1985.

De 1998 à 2001, il est consultant en communication du président du Conseil de la nation et depuis cette date, il vivait à

Alger, retiré de toute activité professionnelle. En septembre 2011, un vibrant hommage avait été rendu au doyen de la presse nationale en marge de la 16^e édition du Salon international du livre d'Alger (Sila). En novembre 2012, le quotidien *El-Moudjahid* avait rendu également un hommage à Naït Mazi qui a dirigé la publication notamment durant les années 70 et 80 où l'Algérie était la colonne vertébrale du Mouvement des non-alignés. *El-Moudjahid* avait alors la mission de traduire la ligne de conduite du pays.

R. N.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Un coût financier de 100 milliards DA par an

Les accidents coûtent au pays une centaine de milliards de dinars par an, révèle une étude réalisée par l'université de Batna et présentée, hier à Alger, lors d'une journée d'étude organisée par le Centre national de prévention et de sécurité routière.

Lors de son intervention, le professeur Fares Boubaker, de cette même université, a précisé que le chiffre de 100 milliards DA concernait l'année 2015, mais qui pourrait être considéré comme une moyenne pour les années précédentes.

Durant l'année 2015, pas moins de 35.000 accidents ont été recensés avec un total de 4.610 morts et de 55.994 blessés, des chiffres plus ou moins similaires à ceux des années précédentes.

Selon cet enseignant universitaire, un accident routier coûte 2,2 millions DA en moyenne, tandis que le coût engendré par le décès d'une personne suite à un accident routier est de l'ordre de 11 millions DA.

Le calcul du coût des accidents se base sur de nombreux paramètres dont le coût de prise en charge des blessés et de réparation des véhicules, le coût des embouteillages

engendrés par un accident ainsi que le gain qu'aurait pu apporter à l'économie de son vivant une personne décédée suite à un accident routier.

Il a également été indiqué que les assureurs remboursent une moyenne de 45 milliards DA annuellement, soit un autre paramètre pris en considération dans le calcul du coût des accidents routiers.

En outre, le coût des pertes financières dues aux accidents de la circulation représente 0,15 % du PIB.

Chute d'un véhicule dans oued El-Harrach

La chute, suite à un dérapage, d'un véhicule utilitaire 4X4, du haut du pont surmontant oued El-Harrach, en face de la promenade des Sablettes a fait un mort (conducteur) et 9 blessés, plus ou moins graves, parmi les personnes intervenues pour secourir la victime, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Le lieutenant Benkhalfallah Khaled, de la cellule de communication de la direction de wilaya de la Protection civile a déclaré à l'APS que le sinistre a eu lieu à 11h15 u niveau de l'autoroute Dar El Beïda-Alger. Le conduc-

teur a été transporté, inconscient, vers l'hôpital Zemirli où il a succombé à ses blessures.

9 autres personnes ont été évacuées de l'oued, a ajouté la même source précisant qu'il s'agissait d'intervenants qui essayaient de porter secours au conducteur du véhicule. Les blessés, auxquels les éléments de la Protection civile ont prodigué les premiers soins, ont été transportés vers le CHU Mustapha-Pacha.

3 camions et 5 ambulances ont été mobilisés pour évacuer les victimes ainsi que 40 éléments de la Protection civile dont 5 officiers.

L'opération de recherche d'une deuxième victime probable qui aurait été avec le conducteur du véhicule se poursuit.

Nous "tenons compte de la probabilité d'une deuxième victime d'autant plus que le conducteur du véhicule n'était pas en état de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse lorsqu'on l'a dégagé de l'oued", a soutenu le lieutenant Benkhalfallah.

R. N.

LA FONDATION SIDI-NAÏL SE RECUEILLE SUR LA TOMBE D'AIT AHMED

Hommage au "zaïm"

Depuis son décès, le 23 décembre dernier à Lausanne en Suisse à l'âge de 89 ans, à la suite d'une longue maladie, Hocine Aït Ahmed, dirigeant historique de la lutte pour l'indépendance de l'Algérie, les militants de son parti, ses sympathisants endeuillés, immortalisent "Le Zaïm" à chaque instant de leur vie en ressuscitant religieusement sa très large et variée biographie.

PAR IDIR AMMOUR

Un parcours, dont l'engagement infaillible contre l'arbitraire et l'obscurantisme et en faveur de la démocratie et du progrès, lui confère une sacralité qui ne cesse de prendre de l'intensité au fil des années. A tel point que sa tombe est devenue, au fil des jours, un lieu de pèlerinage pour des milliers de personnes qui empruntent le chemin dans son village natal Ath-Ahmed à Tizi-Ouzou pour s'y recueillir en lui rendant un ultime hommage. Une manière de gratifier son sacrifice à la nation et son unité. La reconnaissance des uns et des autres ne s'est pas arrêtée à cela, puisque plusieurs stèles seront érigées à la mémoire du chef historique et fondateur du plus vieux parti de l'opposition, Hocine Aït Ahmed. La commune des Ouacifs, a donné le ton à immortaliser le combat mené par cet homme "qui nous a accompagnés dans notre démarche jusqu'au dernier souffle. Il incarne l'idéal national". La ferveur populaire qu'a suscitée sa mort est un message fort. Pour preuve, une organisation venue des Hauts-Plateaux, en l'occurrence la fondation religieuse "Sidi-Naïl", de la Tariqa

Rahmaniya de la wilaya de Djelfa, accompagnée d'une dizaine de zaouïas et d'associations religieuses, comme celle de Cheikh al Alâwi pour l'éducation et la culture soufie du bureau de Béjaïa, le confirme une fois encore en organisant samedi dernier une waâda, au niveau de l'école primaire du village natal du défunt, et ce, après s'être recueillis sur la tombe du leader charismatique de l'opposition algérienne, feu Hocine Aït Ahmed, au mausolée Cheilh Mohand Oulhocine où il repose à jamais auprès de ses aïeux. Pour joindre l'utile à l'agréable, une table ronde a été organisée sous une gigantesque khayma dressée pour la circonstance par les membres de cette fondation à laquelle ont pris part des islamologues et des universitaires des quatre coins du pays, le professeur Saïd Chibane, ancien ministre des Affaires religieuses, des élus locaux et nationaux ainsi que les proches du regretté Aït Ahmed. En outre, ce grand événement, premier du genre dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a regroupé une dizaine de wilayas, celles de M'Sila, Khenchela, Djelfa, Biskra, El-Oued, Laghouat, Alger, Tipaza, Oum-El-Bouaghi et Batna. Après la lec-



Le regretté Hocine Aït Ahmed.

ture de versets coraniques et l'hymne national repris en chœur par les présents, le cousin de Dda El-Hocine, Boussad Aït Ahmed, fut le premier à prendre la parole. Il déclarera que : "Votre présence aussi nombreuse ici est une preuve que l'Algérie est unie et indivisible. Aujourd'hui, nous voyons cette unité nationale, devant nos yeux". Le président de la fondation Sidi-Naïl, Mustapha Midareh, dira à son tour : "L'islam, l'arabité et l'amazighité sont les trois composantes indissociables de l'identité nationale algérienne. Notre fondation est bâtie sur des valeurs de fraternité et d'humilité. Nous avons voulu par ce geste symbolique ressouder les liens entre frères d'un même pays...". Pour Mohamed Dif,

membre fondateur de cette fondation : "Si El-Hocine est mort comme il a vécu, fidèle à ses convictions et à ses valeurs d'unité nationale. Certains ne savent pas que l'intitulé du mémoire de doctorat soutenu par le Dr Hocine Aït Ahmed est L'unité maghrébine, ce qui témoigne de son souci de l'unité nationale et, même au-delà, de la construction d'un grand Maghreb uni". Il ajoutera dans le même sillage : "L'unité nationale est une décision tout comme la paix, alors il faut qu'on travaille tous la main dans la main pour préserver cette unité chèrement acquise par le sacrifice d'un million et demi de martyrs".

I. A.

RELATIONS DE COOPÉRATION ALGÉRO-CUBAINES

Boudiaf appelle à insuffler une nouvelle dynamique

PAR CHAHINA ATOUATI

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a appelé hier à Alger à insuffler une nouvelle dynamique aux relations algéro-cubaines pour être au diapason des développements survenus dans les deux pays.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la 20e session de la Commission mixte de coopération algéro-cubaine, Boudiaf a indiqué que cette coopération "est le fruit d'une volonté politique commune" au plus haut niveau, visant à renforcer les liens d'amitié et de solidarité entre l'Algérie et Cuba, appelant à la nécessité d'insuffler une nouvelle dynamique à ces relations pour les mettre au diapason des développements survenus dans les deux pays.

"L'amitié ancestrale qui lie les deux pays et peuples, ainsi que la solidarité et la qualité de leurs relations, favorisent la conjugaison des efforts et la multiplication des initiatives afin de leur impulser une dynamique évolutive et durable", a précisé le ministre.

Par ailleurs, il a exprimé le souhait que la session d'Alger soit "une nouvelle étape" dans l'objectif d'établir une coopération bilatérale étroite qui prenne en compte les développements économiques, sociaux et culturels en Algérie et à Cuba ainsi que les derniers développements survenus sur les scènes régionale et internationale.

Cette session permettra, a-t-il ajouté, de procéder ensemble à une évaluation de la coopération commune et de l'état de la mise en oeuvre des recommandations issues de la 19e session tenue en décembre 2014 à la Havane.

Par ailleurs, Boudiaf a prôné la nécessité de mettre à

jour les programmes de coopération et de partenariat et de formuler de nouvelles propositions en vue de relancer la coopération bilatérale sur de "nouvelles bases" qui prennent en compte les besoins, les ambitions et les aspirations des deux parties dans le sens de la pérennité des relations à laquelle les deux parties aspirent.

Cette session constitue non seulement une occasion pour procéder à une évaluation globale des relations bilatérales mais aussi arrêter de nouvelles perspectives afin de réaliser un bond qualitatif en matière de coopération bilatérale conformément aux orientations des présidents des deux pays, a encore souligné le ministre.

La tenue régulière des sessions de cette commission depuis 37 ans a marqué une "étape importante" dans l'histoire des deux pays qui partagent les mêmes idéaux et valeurs de liberté, de justice et de lutte pour l'indépendance et la libération ainsi que les relations d'amitié et de solidarité, a tenu à préciser Boudiaf.

Il a, par ailleurs, rappelé que la visite effectuée par le président cubain, Raul Castro, en mai 2015 en Algérie, avait permis aux chefs d'Etat des deux pays de réitérer leur ferme engagement et entière disponibilité à œuvrer ensemble pour le renforcement et la diversification de la coopération bilatérale en vue de la hisser au niveau d'"excellence" qui caractérise les relations politiques entre l'Algérie et Cuba.

Boudiaf s'est dit "satisfait des échanges de visites entre les deux parties l'année dernière et la participation régulière des deux pays aux foires organisées annuellement à Alger comme à la Havane".

Il a, enfin, souhaité que "cette session soit couronnée par de nouvelles perspectives et la conclusion de nou-

veaux accords de coopération dans l'objectif de consolider le cadre juridique qui régit la coopération bilatérale".

Le ministre cubain du Commerce extérieur et de l'Investissement étranger, Rodrigo Malmierca Diaz, a appelé à "l'élargissement de la coopération algéro-cubaine à d'autres domaines en plus de celui de la santé".

Le ministre cubain, qui co-préside avec le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière Abdelmalek Boudiaf les travaux de la 20e session de la Commission mixte algéro-cubaine, a affirmé que "la coopération bilatérale en matière de santé est à la hauteur des aspirations de la politique des deux pays mais elle doit être élargie à d'autres domaines pour atteindre le niveau escompté".

Il a cité les secteurs de l'Éducation, la Culture, les Ressources en eau, la Jeunesse et les Sports, tout en souhaitant qu'ils "puissent faire l'objet d'accords de coopération entre les deux pays durant cette session".

Après avoir salué les relations historiques entre l'Algérie et Cuba, M. Malmierca a exprimé la volonté de son pays à "œuvrer à leurs développements et diversification à l'avenir dans l'intérêt des deux peuples amis".

La 20e session de la Commission mixte algéro-cubaine, qui regroupe plus de 10 secteurs, a entamé ses travaux à huis clos, au niveau des experts. Cette rencontre sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords.

Plus de 1.000 Cubains (médecins, paramédicaux et techniciens) exercent dans cinq hôpitaux spécialisés en ophtalmologie au sud du pays et dans des centres de protection maternelle et infantile et d'oncologie.

C. A.

MEILLEURE VALORISATION DES SITES MINIERS

Vers une révision prochaine de la loi

Le gouvernement va réviser prochainement la loi sur les mines afin de mieux valoriser les sites miniers à travers le pays et faciliter leur exploitation via les projets d'investissement, a annoncé le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb.

PAR RIAD EL HADI

Nous avons "décidé de revoir ce texte par ce qu'il ne répond plus aux exigences de l'investissement", a-t-il indiqué lors d'une rencontre avec les cadres du secteur qui a réuni les directeurs de l'Industrie de wilaya et l'ensemble des organismes et institutions sous tutelle. L'objectif de cette modification, a poursuivi le ministre, est "de donner à cet texte plus d'efficacité, précisant néanmoins qu'il était encore tôt" d'avancer une date de présentation de cette loi. La loi minière actuelle (qui date de 2001) dont la dernière révision remonte à 2014, ne

permet qu'une exploitation très "limitée" des sites miniers, souligne Bouchouareb dans une déclaration à la presse. "À travers la loi actuelle, on crée de la rareté, et qui crée la rareté, crée tous les problèmes à l'investissement", a-t-il encore déploré, indiquant que les "délais d'attribution de certaines mines atteignent parfois une année, voire deux". A ce propos, le ministre a dit que ce n'est pas "normal que l'attribution d'un site d'argile pour une briqueterie mette deux ans, alors que tout le territoire algérien est fait d'argile".

"Il y a, donc, quelque chose qui ne va pas", a insisté Bouchouareb qui promet qu'avec la nouvelle loi, "toutes les contraintes seront levées" pour permettre, d'une part, aux opérateurs économiques d'investir et, d'autre part, à l'industrie de jouer son rôle dans la diversification de l'économie". Ainsi, la nouvelle loi donnera un nouvel élan au secteur minier à même d'atteindre l'autosuffisance en produits miniers et exporter, a souligné Bouchouareb réitérant que "l'Année 2016 sera l'année des mines". Dans ce contexte, il avance que son secteur ambitionne d'atteindre un taux de croissance de 7 % à l'horizon 2019. En 2015, a-t-il rappelé, "le secteur a réalisé une croissance de 4 %, un taux non atteint depuis des années, selon lui". Par ailleurs, le ministre a indiqué que la nou-



velle loi relative à la promotion de la PME serait présentée au prochain Conseil des ministres pour adoption. Ce texte, a-t-il souligné, va permettre non seulement l'émergence des petites et moyennes entreprises mais aussi de donner une nouvelle dynamique à la sous-traitance industrielle à travers une nouvelle organisation et des mesures de soutien.

R. E.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Des producteurs craignent la stagnation

Plusieurs producteurs nationaux de matériaux de construction font part de leur appréhension d'une stagnation du marché en dépit de la mesure d'interdiction aux promoteurs, chargés de la réalisation des différents projets financés par l'État, de recourir aux matériaux importés si le même produit est fabriqué localement. Le "marché des matériaux de construction s'achemine vers la stagnation en raison des contraintes financières auxquelles sont confrontés les entreprises de réalisation depuis la fin de 2015", déclare à l'APS le chef d'une entreprise spécialisée dans la fabrication de carrelage et briques à Sour-El-Ghozlane, rencontré au 19^e Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2016), organisé du 3 au 7 mai à Alger. Selon lui, plusieurs entreprises engagées dans la réalisation de projets publics ont beaucoup de mal à obtenir leur dû du fait des difficultés financières que traverse l'économie nationale. Le tassement de la production

de matériaux de production chez la plupart des fabricants a entraîné le recours, parfois, à la concurrence déloyale à travers le dumping lequel va à l'encontre des règles élémentaires de la concurrence sur le marché. Par ailleurs, cette "instabilité" que connaît le marché depuis un moment s'est accentuée sous l'effet de la flambée des prix du ciment, considère ce chef d'entreprise. Un avis que partage le représentant d'un groupe spécialisé dans les revêtements de sol et le marbre à Bordj-Bou-Arreidj, qui estime que la "directive d'interdiction aux promoteurs de l'utilisation des matériaux de construction d'importation fabriqués localement n'a pas eu un effet notable" car ayant coïncidé avec une hausse sensible des prix du ciment. Pour la responsable commerciale d'un fabricant de carreaux à Boufarik, si la "directive du ministère de l'Habitat a encouragé certains producteurs, elle n'a eu qu'un effet limité sur beaucoup d'entre eux". Elle estime que le "marché des matériaux de construction

enregistre une courbe descendante comparativement aux années précédentes et cette régression est constatée dans le nombre de visiteurs de Batimatec 2016 et des commandes et conventions signées en marge de cette manifestation", affirme-t-elle. Dans ce contexte, un responsable dans un groupe spécialisé en faïencerie et céramique à Sétif, indique que les chiffres périodiques de production de sa société montrent une hausse des stocks. Ce qui a amené à réduire les heures de travail dans les différentes unités qui fonctionnent, désormais, par deux équipes au lieu de trois. Expliquant les raisons de cette situation, le même responsable relève que les "promoteurs privés sont confrontés à un ralentissement d'activités induit par la baisse de la demande pour leurs logements offerts à la vente, alors que les entrepreneurs qui réalisent des projets publics se plaignent d'une faiblesse de liquidités en plus de la hausse des prix du ciment qui dissuade aussi les clients privés". Des importateurs, approchés par

APS lors de ce salon, ont abondé dans le même sens en soulignant la "régression du marché même si les mesures d'interdiction de l'importation ne les concernaient pas puisqu'ils commercialisent des produits qui ne sont pas produits localement". Pour l'un de ces importateurs, "la conjoncture économique générale et le taux de change du dinar face aux autres devises qui a engendré la hausse des prix des produits, ont contribué à la régression de l'activité de sa société". Toutefois, il a dévoilé que sa "société étudie, depuis une année avec ses partenaires français et portugais, le projet de création d'une usine de production locale de matériaux de construction afin d'échapper à toutes les restrictions imposées à l'importation". Une telle décision révèle la conviction des partenaires étrangers que le marché algérien demeurera prometteur en dépit des difficultés conjoncturelles.

R. E.

BILAN DU TRÉSOR POUR LES 2 PREMIERS MOIS 2016

Le déficit s'est encore creusé

Le déficit du Trésor s'est creusé durant les deux premiers mois de l'année 2016 pour atteindre près de 1.404 milliards de dinars (mds DA) à fin février 2016 (contre près de 413 mds DA à fin février 2015), soit une hausse de près de 240 %, indiquent des statistiques fournies par le ministère des Finances.

Quant à la fiscalité pétrolière recouvrée en janvier et février 2016, elle s'est établie à 321,67 mds DA contre 405,7 mds DA durant la même période de 2015 (-20,7 %), selon les données provisoires du ministère. A rappeler que la loi de finances 2016 (LF 2016) table sur une fiscalité pétrolière budgétisée (basée sur un prix du baril à 37 dollars) de 1.682,55 mds DA pour toute l'année en cours. Concernant les ressources ordinaires du Trésor, elles ont reculé à 391,91 mds DA à fin février 2016 (contre 488,73 mds DA à fin février 2015). Les recettes budgétaires effective-

ment recouvrées (pétrolières et ordinaires) ont baissé à 713,6 mds DA contre 894,43 mds DA sur les deux périodes de comparaison (-20,2 %), sachant que la LF 2016 table sur des recettes de 4.747,43 mds DA sur l'année en cours. Quant aux dépenses budgétaires, elles ont augmenté en passant à près de 2.040 mds DA sur les 2 premiers mois 2016, contre 1.222,6 mds DA sur la même période 2015, soit une hausse de 66,85 % (la LF 2016 prévoit des dépenses globales de 7.984,1 mds DA sur l'année en cours). Ainsi, les dépenses de fonctionnement ont grimpé à 1.256,5 mds DA contre 937,64 mds DA (+34 %), alors que celles d'équipement sont montées à 783,5 mds DA contre 284,96 mds DA (+175 %). Ce qui a donné un solde budgétaire déficitaire de 1.326,36 mds DA sur les 2 premiers mois contre 328,17 mds DA à la même période de 2015 (+304,2 %). Le solde des comptes d'affec-

tion spéciale s'est affiché en baisse à 22 mds DA (-25,3 %) alors que le solde des autres opérations du Trésor a enregistré un recul de 12,8 % pour s'établir à 99,5 mds DA à fin février 2016. Le déficit global du Trésor (solde budgétaire+solde des comptes d'affectation+solde des opérations du Trésor) a ainsi atteint 1.403,86 mds DA à fin février 2016 (la LF 2016 table sur un déficit du Trésor de 2.452 mds DA sur toute l'année en cours). Sur les deux premiers mois de 2016, les prélèvements sur le Fonds de régulation des recettes (FRR) se sont établis à 665,67 mds DA, précise la même source. Sur l'année 2015, les prélèvements sur le FRR ont atteint 2.886,5 mds DA (contre 2.965,67 mds DA en 2014). Pour ce qui est de l'année 2015, le déficit global effectif du Trésor a été de 3.375,1 mds DA contre 3.186 mds DA en 2014 (+6 %). Parallèlement à une fiscalité

pétrolière budgétisée de 1.722,94 mds DA en 2015, les ressources ordinaires du Trésor ont augmenté à 2.757,26 mds DA en 2015 (contre 2.350 mds DA en 2014). Les recettes budgétaires effectivement recouvrées en 2015 ont atteint 4.480,2 mds DA (contre 3.927,74 mds DA en 2014). Quant aux dépenses budgétaires, elle ont augmenté en passant à 7.746,2 mds DA en 2015 (contre 6.995,76 mds DA). Les dépenses de fonctionnements ont légèrement augmenté en 2015 à 4.591,92 mds DA (contre 4.494,32 mds DA) alors que celles d'équipement ont augmenté à 3.154,28 mds DA (contre 2.501,44 mds DA). La loi de finances complémentaire 2015 avait tablé sur des recettes de 4.953 mds DA et des dépenses de 7.588 mds DA, rappelle-t-on.

R. E.

QUARGLA

**4,67 qx de
drogue saisis**

Quelque 4,67 quintaux de kif traité et 152 comprimés de psychotropes ont été saisis par les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) durant le premier trimestre de l'année en cours, a-t-on appris, mercredi, auprès de ce corps sécuritaire. Cette saisie a été opérée dans le cadre de 37 affaires liées au trafic de produits stupéfiants, dans lesquelles sont impliqués 76 individus, a précisé le chef d'état-major au groupement territorial de la GN à Ouargla, le lieutenant-colonel Laïd Hannachi.

La plus grosse prise, soit 298 kg, a été opérée suite à une intervention menée sur la RN 49 entre Ouargla et Hassi-Massoud, et s'étant soldée par l'arrestation de 4 individus et la saisie de 3 véhicules, a-t-il ajouté lors d'un point de presse.

S'agissant de la sécurité routière sur le territoire de la wilaya d'Ouargla qui dispose d'un réseau de 8 routes nationales (1.484 km), 13 chemins de wilaya (339,1 km) et 61 routes communales (223,4 km), un léger recul a été enregistré en matière d'accidents, comparativement à la même période de l'année écoulée.

Il s'agit de 84 accidents ayant fait 14 morts et 152 blessés, contre 88 accidents (19 morts et 165 blessés) à la même période l'an dernier, a indiqué M. Hannachi, signalant que le facteur humain présente 84,52 % des causes de ces accidents de la route.

Dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, les éléments de la GN ont procédé, durant la période de l'arrestation de 96 ressortissants étrangers à travers la wilaya. **APS**

TAMANRASSET, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

**Nécessité de l'implication de
l'ensemble des capacités locales**

Le président du bureau de wilaya de l'Association de la jeunesse intellectuelle, Abdelghani Medeb, a mis en exergue l'important apport des actions de proximité menées par les associations et susceptibles d'accompagner les organismes et entreprises concernées par la lutte contre les phénomènes nuisant à la santé publique et l'environnement.

PAR BOUZIANE MEHDI

Abdelghani Medeb a souligné le nécessaire soutien et la modernisation des services chargés du nettoyage et de l'hygiène du milieu urbain, en vue de leur permettre de mener à bien leurs missions, lutter contre les problèmes et maladies pouvant résulter de la dégradation de l'environnement. Des associations et acteurs de la société civile de la wilaya de Tamanrasset plaident pour une fédération des efforts pour lutter efficacement contre le phénomène de la prolifération des déchets à travers les quartiers de la capitale de l'Ahaggar. Cette inquiétante situation altérant l'image touristique de la ville de Tamanrasset et influant négativement sur l'environnement local impose l'implication de toutes les potentialités

locales pour appuyer les efforts des organismes et secteurs concernés par l'Environnement, ainsi que des mécanismes visant l'intensification des initiatives de sensibilisation des citoyens, l'ancrage de la culture de préservation du milieu, en tant que responsabilité et action civique. Un responsable d'une agence touristique de Tamanrasset, Ahmed Hamdaoui, a, lui, mis l'accent sur la "nécessaire conjugaison des efforts de préservation de la belle image de la capitale de l'Ahaggar, à vocation touristique par excellence, et sur la lutte contre les phénomènes de dégradation de l'environnement, susceptibles d'affecter le tourisme, fierté de la région". Bien que les services de la commune de Tamanrasset s'emploient à redorer l'image de cette ville saharienne en débarrassant ses différents quartiers et cités des déchets solides et ménagers, ils demeurent, toutefois, en bute au problème de l'insuffisance des moyens, surtout avec l'extension urbaine qu'a connue la ville qui compte actuellement 106.000 habitants. Pour cela, la commune s'est attelée à la mise au point d'un plan portant partition de la ville en 13 flots urbains, en fonction de son parc doté actuellement de plus de 10 camions de différents tonnages, dont 5 camions à benne-tasseuse, chargés du transport des déchets vers le centre d'enfouissement technique. Pour le chef de maintenance au parc communal, Kourine Seddik, cette situation requiert le renforcement du parc en moyens et matériels modernes pour le ramassage

des ordures, susceptibles d'assurer une couverture suffisante de la ville. Il signale, en outre, l'absence d'un schéma directeur de gestion des déchets urbains, l'une des causes entravant les actions de lutte contre la prolifération des déchets ménagers, et la lutte contre les dépotoirs et décharges anarchiques. Par souci d'organiser les décharges et le ramassage des déchets, les services de la commune ont procédé à l'acquisition et l'installation de 2.000 poubelles et plus de 780 bennes de différents volumes de stockage, et leur déploiement à travers les quartiers et places publiques. L'entreprise de gestion du centre d'enfouissement technique s'emploie au traitement de quelque 30 tonnes de déchets par jour, soit une faible quantité par rapport à ce qui est produit comme déchets ménagers et estimés à 70 tonnes/jour. Une quantité de plus de 10.000 tonnes de déchets a été traitée en 2015 par le centre d'enfouissement technique de Tamanrasset, dont 35 tonnes de plastique a été récupérée, ainsi que d'importantes quantités de papiers et de minerais, vendues aux enchères dans le but de renflouer les recettes de l'entreprise en quête de modernisation de ses équipements, dont un tapis roulant plus large que celui dont elle dispose actuellement, en vue de garantir un meilleur tri des déchets.

B.M.

JIJEL, RETROUVER LE LUSTRE D'ANTAN

**Des balcons fleuris
pour accueillir le printemps**

La ville de Jijel, en ce printemps, se régénère, respire à pleins poumons et semble définitivement résolue à retrouver son lustre d'antan, son look de cité littorale pittoresque. Bien que les réflexes ont la peau dure, des citoyens mus par le vent de l'écologie et de la préservation de l'environnement se sont lancés, ces dernières années, à une nouvelle forme d'embellissement du cadre de vie de leur milieu environnant, au niveau de certains quartiers du chef-lieu de wilaya. De petites associations, agissant pour la protection de l'environnement, ont ainsi réussi à semer les graines de l'amour de l'environnement en lançant des concours du "meilleur balcon fleuri" et qui ont eu un impact positif. L'essentiel est de faire le "premier pas" et dans la bonne direction pour amener, pour ne pas dire attirer, beaucoup de citoyens, à adhérer à cette action citoyenne, selon les propos d'un animateur de cette opération. Les réseaux sociaux aidant, une certaine émulation a été créée chez des citoyens qui ont rivalisé d'imagination dans cette exaltante entreprise.

Dans le même ordre d'idées, des aménagements d'espaces verts au bas d'immeubles d'habitation ont émergé grâce à la volonté de comités de quartiers. Les amas d'immondices qui "ornaient" autrefois beaucoup de quartiers de Jijel ont disparu, et le visiteur se retrouve face à des carrés, des triangles et autres formes géométriques où les couleurs des plantes et des fleurs se côtoient dans une parfaite symbiose. A la cité jouxtant le stade de football Colonel-Amirouche, la main verte est à l'honneur. Les tous petits comme les seniors se sont découverts une passion pour le jardinage et ont engagé toute leur énergie pour planter et reboiser des espaces autour des immeubles pour le bien de la communauté et des riverains. Outre sa corniche, dont la beauté se passe de tout commentaire, Jijel est aussi une ville de fleurs, comme en témoigne la présence de fleuristes et horticulteurs qui ont pignon sur la route. Il suffit d'emprunter la RN 43 en direction d'El-Aouana pour constater de visu le panorama qu'offrent les petites

échoppes alignées sur cet axe routier et présentant une multitude de variétés de fleurs et plantes d'ornementation. Là, les cortèges nuptiaux y vont se ravitailler pour décorer les voitures de la longue procession qui sillonnera et la corniche et les principales artères de la ville. A l'occasion des vacances scolaires de printemps, le parc animalier de Kissir, très prisé par les visiteurs depuis son ouverture il y a une dizaine d'années, a organisé, cette fois-ci, une exposition de plantes ornementales et de fleurs au grand bonheur des touristes se rendant à cet ensemble environnemental de 24 hectares. L'initiative en elle-même est louable dans la mesure où elle contribue à apporter un plus au monde de l'environnement. En matière d'hygiène, il faut dire que les autorités locales ne lésinent pas sur les moyens pour améliorer le cadre de vie des localités. Chaque début de semaine, des campagnes de volontariat de nettoyage auxquelles adhèrent les moyens humains et techniques, publics et privés, sont organisées avec comme corollaire des tonnes de détri-

tus enlevés. Comme la saison estivale approche à grandes enjambées, des actions d'entretien et de nettoyage des plages et des sites environnants sont lancés sur le terrain.

Pour cette opération, une enveloppe de 40 millions de dinars a été dégagée pour des actions d'aménagement et d'embellissement des sites destinés à accueillir des estivants. On affirme aussi que cette saison "ne sera plus jamais comme avant" où l'anarchie régnait en maîtresse. Lors de réunions de préparation consacrées à la saison estivale, le wali Larbi Merzoug a, à maintes reprises, insisté sur l'aspect organisationnel à imprimer à cette période de l'année. Que ce soit le stationnement anarchique de véhicules, les parkings sauvages squattés, la vente d'objets sur la voie publique... Ce spectacle ne fera pas partie du décor de la célèbre corniche jijelienne. **APS**

CONSTANTINE, PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'APNE, main verte de la ville

Œuvrant à éveiller "l'écologiste" enfoui en chaque citoyen, l'Association pour la protection de la nature et de l'environnement (APNE) de Constantine est un exemple des capacités du mouvement associatif pour la promotion de la culture environnementale.

PAR BOUZIANE MEHDI

Sur le terrain depuis 17 longues années, l'APNE tient absolument à inculquer aux citoyens l'amour de la nature et le respect de l'environnement. Sensibiliser, accompagner, attirer l'attention et la curiosité des plus jeunes sur le monde environnementale, transmettre l'amour de la nature pour tous, sont les mots d'ordre de l'APNE, actrice incontournable de la transition écologique dans la ville des ponts. Amoureux des randonnées pédestres à travers les forêts de la région est du pays, les membres fondateurs, au nombre de 45 et de profils et d'horizons divers, ont traduit leur passion de la nature en action avec la création de l'association en juillet 1999, affirme à l'APS le président, Abdelmadjid Sebih. "Les enfants aiment la nature, ils en sont spontanément curieux et nous avons œuvré à créer - les clubs verts - à travers les établissements scolaires de la wilaya, avec des cours pratiques sur les plantes, leur entretien et l'apport de l'eau et du soleil pour verdoyer un espace", a soutenu le président de l'APNE. Du premier club vert, qui a vu

le jour au CEM Hamoudi-Saïd, à Sidi-Mabrouk, en l'an 2000, la ville compte aujourd'hui 72 clubs verts actifs à travers les établissements scolaires des douze communes de la wilaya. "Les écoliers se sont même initiés à l'économie verte, récupèrent les bouteilles en plastiques et les pneus et cultivent dedans des plantes et des fleurs", affirme, à l'APS, fièrement M. Sebih, précisant que c'est à l'école Moussa-Chaâbane, à la cité Mimosas, que cette idée a fait "son bout de chemin". Enthousiaste, il a ajouté aussi que les scolarisés du lycée Ibn-Taymia, se sont lancés dans la distillation des plantes aromatiques, cultivées au lycée et précise que beaucoup de scolarisés qui sont passés par les clubs verts depuis l'an 2000 continuent à "prêter main forte" et participent bénévolement à des actions ponctuelles comme les opérations de nettoyage de la forêt de Djebel-el-Ouahch ou des plages des villes limitrophes. Privilégiant les actions de proximité l'APNE qui compte aujourd'hui 422 membres s'est lancée en deuxième défi, celui de sensibiliser les citoyens quant à l'importance de créer des espaces verts dans leur environnement immédiat et d'œuvrer à les entretenir et les protéger et l'impact de ces actions dans l'amélioration de la qualité de vie et de la santé publique. L'APNE a lancé un programme de création des espaces verts dans la ville nouvelle Ali-Mendjeli, qui a touché outre l'artère principale de cette immense cité, des quartiers des unités de voisinages (UV) 13, 16, 17, 18 et 19. L'association a également lancé des actions similaires dans les quartiers de la commune de Zighoud Youcef et au chef-lieu de la wilaya. "Au début, les plants mis sous terre étaient vite dérac-

inés, mais beaucoup de citoyens ont rectifié leurs comportements, et certains exigent même de voir planter dans leur quartiers certaines plantes et pas d'autres et ceci reflète - la petite culture environnementale - qu'ils commencent à acquiescer", lance convaincu M. Sebih. Selon le président de l'APNE, les déchets inertes générés par les activités urbaines sont "un problème sérieux" auquel il faut trouver un plan de gestion. "Ces déchets inertes longent plusieurs quartiers à l'image des cités Mouna, Chalets-des-Pins et Bekira, du côté de la forêt", a indiqué M. Sebih, soulignant que ces amas de débris affectent l'environnement et réduisent les efforts déployés dans la préservation et la protection de la nature. Evoquant le problème de l'environnement dans la ville des Ponts, le président de l'APNE a encore souligné que le non-respect des horaires de la collecte de déchets ménagers par certains citoyens constitue un autre "souci" qu'il faut atténuer à travers des campagnes de sensibilisation. De la sensibilisation l'APNE a fait son cheval de bataille et continue son labeur pour former des générations sensibles à l'environnement à travers une émission radiophonique hebdomadaire qui traite de l'environnement et œuvre à inculquer "les écogestes". "Nous avons fait un bout de chemin dans l'introduction d'une culture environnementale à Constantine et nous continuons à entretenir l'intérêt des citoyens pour la nature et à les remotiver à découvrir les fabuleux secrets de la nature", lance avec confirmation le président de l'APNE.

B. M.

EL-OUED, RELANCE DU TOURISME

Nécessité de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Amar Ghoul, a mis l'accent, dimanche à El-Oued, sur l'importance de la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans le tourisme. "La formation d'une main-d'œuvre qualifiée est nécessaire pour contribuer largement à la promotion du tourisme et le développer de sorte à la hisser en véritable alternative aux hydrocarbures", a indiqué le ministre lors de l'inspection d'installations touristiques dans cette wilaya. Ghoul a appelé ainsi à la programmation et à l'intensification de sessions de formation en direction des personnels du secteur du tourisme, en vue d'améliorer la qualité des prestations touristiques et de développer le tourisme intérieur et extérieur. Les services du secteur du tourisme s'emploient à la mise au point d'un schéma bien étudié portant élaboration d'un programme national de formation des personnels du secteur du tourisme, sur la base des nouveautés en matière de "marketing touristique" devenu "incontournable", a soutenu Ghoul. Les "parties chargées de la gestion des structures touristiques sont tenues d'organiser des espaces et foires

internationales pour la commercialisation du produit artisanat de chaque région, un des segments de relance des activités touristiques", a-t-il également souligné. Ghoul a, à ce titre, mis en exergue l'importance du soutien des artisans aux plans de l'encadrement et de la formation pour accroître leur nombre d'une part, et améliorer la qualité des produits artisanaux d'autre part, avant d'inviter les institutions universitaires à accompagner la paire "Industrie-Tourisme" par le renforcement de la recherche et la quête d'un produit touristique répondant aux normes de compétitivité internationale. Le ministre a procédé, dans la commune de Kouinine (10 km au nord d'El-Oued), au lancement des travaux de réalisation d'un projet d'hôtel privé de 192 chambres. Il a, en outre, donné, au chef-lieu de wilaya, le coup d'envoi d'une exposition d'artisanat regroupant 18 participants versés dans les métiers de tissage et de vannerie, avant de lancer une session de formation au profit de 17 artisans. Concernant le projet de schéma d'aménagement de la wilaya dont il a écouté une présentation, Amar Ghoul a indiqué que ce schéma a pour

objectif l'impulsion du développement local et national, à travers l'organisation du territoire et son encadrement pour valoriser les acquis, potentialités et expériences existantes. Mettant à profit cette tournée, Ghoul s'est enquis du projet de modernisation de l'hôtel Souf, dont la gestion est confiée à l'entreprise de gestion touristique de Biskra, et a inspecté la zone d'expansion touristique ZET de Ouazitene. Localisée à l'entrée Ouest de la ville d'El-Oued, cette ZET couvre une superficie de 48 hectares extensible à 67 hectares, selon les explications fournies à la délégation ministérielle. Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat s'est, au terme de sa visite de travail, enquis du chantier du complexe touristique saharien privé "La Gazelle d'Or", occupant une superficie de 140 hectares, à la sortie Ouest de la ville d'El-Oued. Cet ambitieux projet prévoit une série de structures, dont un hôtel de 87 chambres, 72 bungalows, 51 tentes équipées, un musée, des logements, un terrain de golf, des piscines, des restaurants.

APS

BATNA

Séminaire international sur les pratiques psychologiques des usagers de la route

Le premier Séminaire international sur les pratiques psychologiques de l'usager de la route sera ouvert mercredi prochain à Batna, a indiqué lundi à l'APS le directeur du laboratoire psychologie de l'usager de la route, Dr Mohamed-El Hadi Rahal Gherbi. Initiée sous le slogan "Pour une meilleure utilisation de la route" la rencontre de deux jours sera consacrée à l'analyse et l'étude de l'aspect psychologique et des comportements des usagers de la route, en particulier, les comportements engendrant les accidents de la circulation, a précisé le responsable de ce laboratoire de la faculté des sciences humaines et sociales. Des expériences arabes et internationales dans le domaine "des solutions techniques intelligentes" pour une sécurité routière et des études analytiques sur les causes des accidents de la circulation de certaines wilayas du pays seront présentées. La sortie de la première promotion du master de ce laboratoire est attendue le mois de juin prochain, en attendant l'inscription de la première promotion du doctorat, dans la même spécialité, selon le responsable. Créé en 2009, le laboratoire psychologie de l'usager de la route, est unique du genre aux échelles nationale et arabe, a-t-il noté, signalant que le facteur humain est en cause dans plus de 90 % des cas d'accidents de la circulation.

EL-TARF

26 blessés dans l'incendie d'un bus à Oum-Tboul

Pas moins de 26 personnes ont été blessées lundi dans l'incendie d'un bus dans la commune d'Oum-Tboul, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Le bus, immatriculé en Tunisie, avait pris feu dans la localité frontalière de Haddada, a précisé la même source, soulignant que vingt-deux (22) autres personnes étaient en état choc. Les victimes de cet accident ont été transportées à l'hôpital de la même localité pour bénéficier de "soins urgents", a fait savoir la source sans fournir de détails sur les raisons qui seraient à l'origine de l'incendie. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

APS

EGYPTE

Morsi échappe à la peine capitale dans un procès pour espionnage

Un tribunal égyptien a condamné à mort, samedi, six co-accusés de l'ex-président islamiste Mohamed Morsi mais a épargné la potence à ce dernier, ajournant au 18 juin son verdict final dans ce procès pour espionnage.

L'ex-président, destitué en juillet 2013 et déjà condamné à mort dans une affaire distincte, est jugé avec 10 co-accusés pour la livraison présumée de "documents relevant de la sécurité nationale" au Qatar, selon l'acte d'accusation. Le président du tribunal a sollicité samedi l'avis du mufti - l'interprète officiel de la loi islamique dans le pays — comme le veut la loi pour les condamnations à mort. L'avis de cette autorité religieuse n'est pas contraignant mais il est généralement suivi. Le 18 juin, la cour confirmera ou infirmera les peines de mort et prononcera son verdict à l'égard des cinq derniers accusés, dont M. Morsi. Présent à l'audience, M. Morsi a salué les avocats et les journalistes à son entrée dans le box des accusés, souriant aux lèvres. Il s'agit du quatrième procès contre l'ex-président, issu de la confrérie des Frères musulmans, classée organisation "terroriste" par les autorités. Il a déjà été condamné à mort en première instance, à la prison à vie et à 20 années d'incarcération dans trois autres affaires. Le Qatar, riche émirat gazier du Golfe,



était l'un des principaux soutiens de Morsi et avait dénoncé sa destitution par l'ex-chef de l'armée et actuel président Abdel Fattah al-Sissi. Doha a condamné à plusieurs reprises la répression lancée par le régime de M. Sissi contre les pro-

Morsi, notamment par le biais de la chaîne d'information al-Jazeera. Parmi les six personnes condamnées à mort samedi figurent d'ailleurs trois journalistes jugés par contumace et accusés d'avoir servi d'intermédiaires.

Parmi eux, Ibrahim Mohamed Hilal, présenté par le parquet comme un rédacteur en chef de la chaîne d'information qatarie *Al-Jazeera*, ainsi que Alaa Omar Mohamed Sablan, présenté comme un journaliste de nationalité jordanienne de la chaîne. Un responsable de *Al-Jazeera* a indiqué à l'AFP que M. Hilal était un "conseiller" du président de la chaîne. La troisième journaliste, Asmaa Mohamed al-Khatib, travaillerait pour le site d'information pro-islamistes *Rassd*. Les condamnés peuvent interjeter appel du verdict et ceux qui sont jugés par contumace bénéficient automatiquement d'un nouveau jugement après leur arrestation. Dans les semaines qui ont suivi la destitution du président islamiste, des centaines de manifestants pro-Morsi ont été tués. Des milliers ont été emprisonnés et des centaines condamnés à mort dans des procès de masse expéditifs qualifiés par l'ONU de "sans précédent dans l'Histoire récente" du monde. La Cour de cassation a, cependant, annulé des dizaines de ces peines capitales.

R. I.

8 policiers tués par des hommes armés au sud du Caire

Des hommes armés ont abattu 8 policiers en civil au sud du Caire, dans le district de Helwan, a annoncé dimanche le ministère égyptien de l'Intérieur. Les policiers circulaient à bord d'une camionnette lorsqu'un pick-up leur a barré la route samedi soir. Ses occupants ont alors criblé de balles, à l'arme automatique, le véhicule des policiers, a précisé le ministère. L'attaque n'a pas été revendiquée mais des jihadistes, dont des combattants de la branche égyptienne du groupe État islamique (EI), ont tué des centaines de policiers et soldats depuis que l'armée a destitué le président islamiste Mohamed Morsi en 2013. Les attaques contre les forces de sécurité sont commises pour la plupart dans le Sinaï, péninsule désertique de l'est de l'Égypte. Mais elles ont aussi lieu parfois au Caire et dans le delta du Nil.

R. I.

ACCORD VISAS

Erdogan accuse l'Europe de mettre la démocratie de côté

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a accusé les pays européens touchés par des attentats de mettre la démocratie et les libertés de côté, alors que Bruxelles demande à Ankara d'assouplir sa loi antiterroriste contre une exemption de visas. Ceux "qui nous critiquent en sont venus à mettre la démocratie et les libertés de côté lorsque les bombes ont commencé à exploser sur leur sol", a déclaré samedi Erdogan lors d'un discours à Malatya (sud-est). La veille, M. Erdogan s'était vivement opposé à une redéfinition exigée par Bruxelles de la loi antiterroriste turque, jugée trop large. "Nous irons de notre côté et vous du vôtre", avait-il répondu. Cette réforme est l'une des 72 conditions que la Turquie doit remplir pour obtenir une exemption de visas pour ses citoyens voulant se rendre dans l'espace Schengen, dont Ankara a fait une condition indispensable pour appliquer

l'accord sur les migrants. La Commission européenne a donné cette semaine son feu vert à cette mesure, à condition que la Turquie remplisse dans les délais tous les critères.

"Je serai bref : au sujet des visas, que ceux qui demandent à la Turquie de modifier sa loi antiterroriste commencent par faire enlever les tentes dressées par les terroristes aux portes du Parlement européen", a insisté Erdogan samedi, vraisemblablement en référence à une action récente de militants kurdes près du Conseil de l'Europe.

Ces déclarations interviennent alors que le Premier ministre turc, Ahmet Davutoglu, artisan côté turc des négociations avec Bruxelles ayant abouti à la conclusion de l'accord sur les migrants le 18 mars, a annoncé jeudi son départ de la tête du parti au pouvoir, et

donc aussi automatiquement de l'exécutif, à l'issue d'un congrès du parti au pouvoir en Turquie prévu le 22 mai. Cette annonce a plongé dans l'expectative l'Europe, où M. Davutoglu était un interlocuteur jugé fiable. Berlin a dit vendredi espérer la poursuite d'une coopération bonne et constructive avec le prochain chef du gouvernement turc. Les tensions sont, en revanche, récurrentes entre l'UE et le président turc, accusé par ses détracteurs de dérive autoritaire et qui a souligné vendredi la nécessité urgente de faire voter une nouvelle Constitution renforçant ses prérogatives.

"Quand je défie le monde entier — lorsque c'est nécessaire — je sais que j'ai la Turquie entière derrière moi", a estimé M. Erdogan dans son discours vendredi.

R. I.

LA CORÉE DU NORD N'UTILISERA L'ARME NUCLÉAIRE QU'EN CAS D'AGRESSION

Le leader nord-coréen s'exprimait lors du congrès du Parti des travailleurs...

La Corée du Nord ne fera usage de ses armes nucléaires que si sa souveraineté était menacée par une autre puissance nucléaire, a déclaré le dirigeant nord-coréen Kim Jong-Un devant le congrès du Parti des travailleurs de Corée (PTC). "Comme puissance nucléaire responsable, notre république n'utilisera pas une arme nucléaire sans que sa souveraineté ne soit violée par des forces hostiles et

agressives avec des bombes atomiques", a déclaré samedi Kim Jong-Un, cité dimanche par l'agence officielle KCNA. Il a aussi promis que Pyongyang "remplira fidèlement" ses engagements de non-prolifération et fera pression pour une dénucléarisation mondiale.

La Corée du Nord s'est retirée en 2003 du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui oblige les Etats à "pour-

suivre de bonne foi des négociations sur des mesures relatives au désarmement nucléaire".

Le pays est sous le coup d'une série de sanctions internationales depuis qu'elle a mené son premier essai de bombe atomique en 2006, suivi par trois autres et par de nombreux tirs de missiles. Le dernier essai nucléaire a eu lieu le 6 janvier, et Pyongyang a assuré qu'il s'agissait d'une

bombe à hydrogène ou bombe H. Le premier congrès organisé depuis 1980 du parti unique en Corée du Nord s'est ouvert vendredi et devrait confirmer, comme doctrine du parti, la stratégie du "byungjin" initiée par Kim Jong-Un, à savoir le fait de mener en tandem développement économique et programmes nucléaires et balistiques.

R. I.

BAISSE DU PRIX DU PÉTROLE ET TENSIONS RÉGIONALES

la mobilisation de tous est une nécessité de survie

En ces moments cruciaux pour son devenir, si elle veut éviter le retour au FMI et des tensions sociales de plus en plus aiguës, l'Algérie a besoin d'une vision stratégique claire, donc de revoir son modèle socioéconomique et sociopolitique, loin des discours démagogiques populistes.



EMPRUNT OBLIGATAIRE
**Éviter
les mirages**



BAISSE DU PRIX DU PÉTROLE ET TENSIONS RÉGIONALES

La mobilisation de tous est une nécessité de survie

En ces moments cruciaux pour son devenir, si elle veut éviter le retour au FMI et des tensions sociales de plus en plus aiguës, l'Algérie a besoin d'une vision stratégique claire, donc de revoir son modèle socioéconomique et sociopolitique, loin des discours démagogiques populistes.

PAR *ABDERRAHMANE MEBTOL



Il faut se méfier de certains, soi-disant experts, se contredisant à intervalles réguliers et induisant en erreur l'opinion publique, qui prédisent un retour du cours du pétrole au-dessus de 80-90 dollars le baril entre 2016 et 2020. Nous devons nous tenir aux fondamentaux. Selon la majorité des experts et institutions internationales, il existe plusieurs scénarios à ce sujet : un retour de la croissance de l'économie mondiale permettrait un cours variant entre 60 et 70 dollars le baril. Une croissance modérée situerait le prix de celui-ci entre 50 et 60 dollars alors qu'une croissance en berne le situerait entre 40 et 50 dollars et qu'une dépression mondiale le ramènerait à 30 dollars seulement. C'est un erreur de raisonner au-delà de 2020 sur un modèle de consommation énergétique linéaire du passé. Le monde s'oriente vers une grande mutation énergétique. Deux grands producteurs de pétrole au monde l'ont compris. L'Arabie saoudite consacra plus de 2.000 milliards de dollars pour se libérer de sa dépendance rentière vis-à-vis de l'or noir. La Russie, elle, envisage de réaliser également cette transition car pour reprendre les propos récents du ministre du Développement russe : "De la

même façon que l'âge de pierre, qui n'a pas pris fin parce qu'il n'y avait plus de pierres, l'ère du pétrole est terminée. Nous nous sommes retrouvés dans le camp des pays perdants qui n'ont pas eu le temps d'adapter leur économie. Le futur est arrivé avant que l'on s'y attende."

L'Algérie devra elle aussi accepter d'opérer cette transition énergétique afin d'asseoir une économie diversifiée. Les ajustements économiques et sociaux nécessaires, avec des sacrifices partagés, impliqueront de profondes réformes structurelles, des stratégies d'adaptation tant aux nouvelles mutations mondiales qu'internes à l'approche de la quatrième révolution industrielle, analysée minutieusement lors de la dernière rencontre du Word economic forum. Son Excellence le président de la République a rappelé, le 1^{er} mai dernier, l'urgence de profondes réformes, condition pour aller vers une économie diversifiée. L'Algérie a toutes les potentialités pour y arriver. Mais cela implique de repenser le développement sur les trois fondamentaux du XXI^e siècle : premièrement, la bonne gouvernance, l'État de droit et la démocratisation de la société ; deuxièmement, la valorisation de la connaissance en améliorant la

qualité de l'éducation et de la formation ; et troisièmement, enfin, le dialogue permanent entre le pouvoir et les forces sociales et économiques sans exclusive, le mouvement de la société donnant naissance à des forces nouvelles dynamiques tant politiques et sociales qu'économiques. Aussi, en ces moments de grands bouleversements géostatiques dans la monde et à nos frontières, avec la baisse des recettes de Sonatrach, l'Algérie a besoin d'une mobilisation sans faille de tous. Cela ne signifie pas unanimité, signe de décadence de toute société. Cela veut dire le rassemblement de tous les Algériens pour un devenir solidaire. Le débat contradictoire productif, le dialogue serein et la symbiose État/citoyens sont, me semble-t-il, la condition sine qua non pour établir un bilan objectif de la situation du pays afin de corriger les erreurs du passé et de tracer les perspectives futures. A l'ère de l'Internet, le monde est une maison en verre et il s'agit d'éviter toute désinformation contreproductive. L'Algérie a surtout besoin d'un regard lucide et non d'un regard de courtisans. Il ne faut avoir une vision négative ce qui se qui se passe en ce mois de mai 2016, avec des prises de positions contradictoires tant au niveau des partis politiques que du pouvoir et

de certaines organisations de la société civile et personnalités économiques. Cela traduit la vitalité d'une société à la recherche de son destin. Personne n'a le monopole du nationalisme et de la vérité. Le plus grand ignorant est celui qui prétend tout savoir d'un importance du respect des idées d'autrui. Tous les Algériens aiment leur pays et rêvent qu'ils deviennent un pays émergent. Les discours qui voient l'ennemi extérieur partout afin de voiler les difficultés internes ne portent plus et sont déconnectés de la réalité sociale avec une jeunesse exigeante, de plus en plus instruite et connectée. Ceux qui attisent la haine et la division ne rendent pas service au pays en cherchant à préserver leurs intérêts personnels au détriment des intérêts supérieurs de l'Algérie. En ces moments cruciaux pour son devenir, si elle veut éviter le retour au FMI et des tensions sociales de plus en plus aiguës, l'Algérie a besoin d'une vision stratégique claire, donc de revoir son modèle socio-économique et sociopolitique, loin des discours démagogiques populistes.

A. M.*Professeur des universités et expert international

Emprunt obligataire : éviter les mirages

Après les résultats mitigés (aucun bilan contrairement aux promesses) pour ne pas dire échec de l'opération d'attirer le capital-argent de la sphère formelle au sein de la sphère réelle moyennant le paiement d'un impact forfaitaire de 7 %, jouant sur les sentiments alors que n'existe pas de nationalisme dans la pratique des affaires, le problème de l'emprunt national qui au départ avait le même but moyennant un placement entre 3 et 5 ans pour un intérêt variant entre 5 et 5,75 %, semble se transformer en une opération du même vase communicant.

ABDERRAHMANE MEBTOL

Aussi, le ministre des Finances semble naviguer à vue, en panne d'idées, ne tenant pas compte tant du dualisme de l'économie algérienne, que de la morphologie sociale culturelle de la société algérienne, appliquant des recettes à une économie de marché structurée, et selon les expériences historiques de pays similaires pouvant avoir des impacts mitigés (1).

1.-L'emprunt obligataire lancé par l'État algérien en avril 2016, concerne surtout la partie dinars et non l'équilibre de la balance des paiements à les importations de biens et services y compris les transferts légaux de capitaux se font en devises sous forme de bons anonymes (comment distinguer l'argent bien acquis et l'argent de la drogue ou de tout autre trafic), avec un taux d'intérêt variable de 5 à 5,75 %. Aucune somme limite n'est fixée pour cet emprunt obligataire étatique, le gouvernement espérant drainer une fraction du capital argent de la sphère informelle qui représente 40 % de la masse monétaire en circulation et occupe 50% de la superficie économique selon les rapports internationaux. J'avais rappelé dans maintes contributions récentes, afin que l'emprunt obligataire puisse avoir un succès, avec trois impliquant un changement culturel de certains responsables : l'illusion monétaire et l'illusion de l'ère mécanique des années 70, devant prendre en compte les nouvelles mutations mondiales à l'approche de la quatrième révolution industrielle. Premièrement, le taux d'intérêt doit être supérieur au taux d'inflation. Sinon, les ménages se réfugieront dans l'achat de devises fortes, de l'or ou de l'immobilier afin de préserver le pouvoir d'achat de leur épargne. Deuxièmement, il y a lieu d'éviter le dérapage accéléré du dinar qui a indirectement un impact à la fois sur les coûts de production des entreprises

2.-La dernière trouvaille est la mobilisation des sociétés d'assurances, paradoxe recyclant et déplaçant le même montant du capital argent au niveau de la sphère réelle avec en plus des taux d'intérêt additionnels. Je rappelle au ministre des Finances que les sociétés assurances transformant les risques par le biais des taux d'intérêts mais comme les banques pratiquer une politique de provisions et de fonds propres appropriés, de manière à compenser la perte éventuelle. Les sociétés d'assurance transforment les risques, en les sélectionnant, valorisant les informations et les exploitant dans le cadre de la fourniture de leurs services et sont parfaitement au courant des caractéristiques de l'offre et de la demande d'argent.



publiques et privées dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15 % et sur le pouvoir d'achat des ménages dont les besoins dépendent à 70 % de l'extérieur, un dinar dévalué de 30 % du fait des taxes fiscales arrivant aux consommateurs avec une augmentation de plus de 50 %. Troisièmement, de véritables réformes micro-économiques et institutionnelles à l'ont doit éviter toute illusion monétaire. Dans une économie productive, toute dévaluation du dinar aurait d'entraîner une dynamisation des exportations hors hydrocarbures et l'Algérie est toujours mono-exportatrice à 97 % d'hydrocarbures avec les dérivés, et le secteur privé représente moins de 1% des exportations totales montrant que le blocage est d'ordre systémique. Or, jamais, le dinar algérien officiel n'a connu un tel dérapage étant coté 5 dinars un dollar en 1970, 45 dinars un dollar selon les accords avec le FMI en 1974 et le 3 mai 2016 à 126,0827 dinars un euro et à 108,6200 dinars un euro expliquant également le cours croissant au niveau du marché parallèle et comblant artificiellement le déficit budgétaire par l'accroissement de la fiscalité hydrocarbures (en dollars) et la fiscalité ordinaire (importations de biens) en majorité en euros

N'oublions pas qu'en se portant acquéreur d'emprunts obligataires rémunérateurs, elles mettent à profit ces soldes excédentaires, afin de dégager des profits maximum. Or, la majorité du capital argent des assurances résulte de la collecte de l'épargne réelle des entreprises et des ménages certaines d'entre elles contractant avec des sociétés prospères comme Sonatrach, Sonelgaz. Pour d'autres plus fragiles iront également vers les emprunts obligataires afin de soutenir leur trésorerie surtout avec la crise des assurances automobile. Par ailleurs bon nombre d'entreprises et ménages à excédents financiers au sein de la sphère réelle, qui déposaient leur argent dans les banques pour un intérêt de 2/3 % vont retirer cette épargne pour les placer à un intérêt variant entre 5 et 5,75 %. Le risque est l'assèchement des liquidités et le recours à la banque d'Algérie pour avoir des liquidités accroissant la masse monétaire en circulation, pouvant avoir à terme, en cas de non accroissement de la production et de la productivité proportionnelle à un processus inflationniste. Devant distinguer la personne de la société, à des fins de spéculations, certains d'entrepreneurs privés, nous ne parlons pas des entreprises publiques dont l'assainissement a coûté au trésor public plus de 60 milliards de dollars entre 1971/2015, peuvent utiliser, malgré leurs découverts bancaires vis-à-vis des banques notamment publiques, à titre personnel, une fraction du capital argent emprunté pour avoir la rémunération de 5 à 5,75 % et ce au détriment du trésor public. Enfin, cet emprunt étant canalisé par le trésor public, bon nombre d'observateurs impartiaux jugent que cet emprunt a pour but essentiel de combler le déficit budgétaire afin d'éviter que le fonds de régulation des recettes soit de zéro courant 2017. Pour plus de transparence, j'avais préconisé au gouvernement la création d'un fonds d'investissement où serait canalisé cet emprunt pour plus de transparence et éviter des polémiques avec certains experts qui prohibent ce genre

de pratiques financières, la finance islamique étant fondée sur le partage des risques. En résumé, sans des objectifs stratégiques précis, le retour à la confiance et la moralité supposant une autre gouvernance reposant sur des institutions réalisant la symbiose Etat-citoyens, et sans de profondes réformes structurelles, micro-économiques et institutionnelles, certes difficiles, car déplaçant d'importants segments de pouvoir assis sur la rente, l'emprunt obligataire aura une portée limitée et ne sera que du repli, traque conjoncturel, sans avoir atteint son objectif.

(1)-Grand débat avec le professeur Abderrahmane Mebtoul sur l'emprunt obligataire le 11 mai 2016 à TV Chourouk

N.-B Un emprunt obligataire est un instrument financier émis par une personne morale (État, collectivité publique, entreprise publique ou privée) qui reçoit en prêt une certaine somme d'argent de la part des souscripteurs des titres. Un emprunt obligataire est donc un titre de créance, c'est-à-dire qu'il représente une dette, remboursable à une date et pour un montant fixé à l'avance, et qui rapporte un intérêt. En cours de vie, la valeur d'une obligation évolue à la hausse ou à la baisse. Le capital étant intégralement remboursé à l'échéance, la vente avant l'échéance peut donc entraîner des plus-values ou des moins-values. Cet emprunt obligataire est une dette financière de l'Etat à moyen et long termes, supporté par les générations futures, résultant de prêts remboursables à terme (fonds versés en vertu de dispositions contractuelles à l'exception des concours bancaires courants) qui participent à la couverture des besoins de financement et garanti par l'Etat.

Nodules de la thyroïde : faut-il les enlever ou pas ?

Bien que très fréquents, les nodules de la glande thyroïde ne provoquent pas toujours de symptômes. Ils sont parfois découverts fortuitement, lors d'une échographie des vaisseaux du cou par exemple.

C'est alors qu'il faut en tenir compte et décider si une ablation chirurgicale de la thyroïde est nécessaire ou si une simple surveillance suffit. C'est un vrai problème. Le propos de cet article est avant tout de donner quelques points de repère.

Circonstances de découverte d'un nodule de la thyroïde

Les circonstances de découverte d'un ou de plusieurs nodules de la glande thyroïde sont extrêmement variées. Il peut s'agir d'une remarque d'un proche qui trouve que votre cou a "gonflé" ces derniers temps. Il peut s'agir d'une découverte fortuite lors de l'examen systématique de la glande thyroïde par un médecin. Il peut s'agir d'une découverte échographique après que cet examen eût été demandé dans le bilan de perturbations du taux d'hormones thyroïdiennes dans le sang ou dans le cadre d'un bilan cardiovasculaire. Il peut s'agir, mais plus rarement, d'une glande thyroïde douloureuse ou comprimant la trachée (gêne respiratoire) ou le nerf récurrent (nerf de la parole, entraînant une modification de la voix).

Un nodule ou des nodules ?

Il peut y avoir un ou plusieurs nodules touchant un des deux lobes de la glande thyroïde ou sa totalité. Ces nodules de la thyroïde peuvent être de taille et de nature différente : kystes liquidiens ou nodules pleins « chauds » ou « froids ». Ils peuvent également être bénins ou cancéreux. Lorsque la glande thyroïde est le siège de nombreux nodules on dit qu'il existe un goître multinodulaire. Le meilleur examen permettant de préciser le nombre, la taille et la localisation des nodules est l'échographie de la glande thyroïde.

Nodules chauds ou nodules froids ?

La nature chaude ou froide d'un nodule est déterminée par son aptitude à fixer l'iode lors d'un examen par scintigraphie. La scintigraphie est une mesure de radioactivité émise par la glande thyroïde après injection intraveineuse d'iode radioactif. Si le nodule fixe fortement l'iode radioactif, on dit qu'il est chaud. Dans le cas contraire on dit qu'il est froid. Cette distinction est importante car les nodules chauds sont parfois associés à une sécrétion trop forte d'hormones



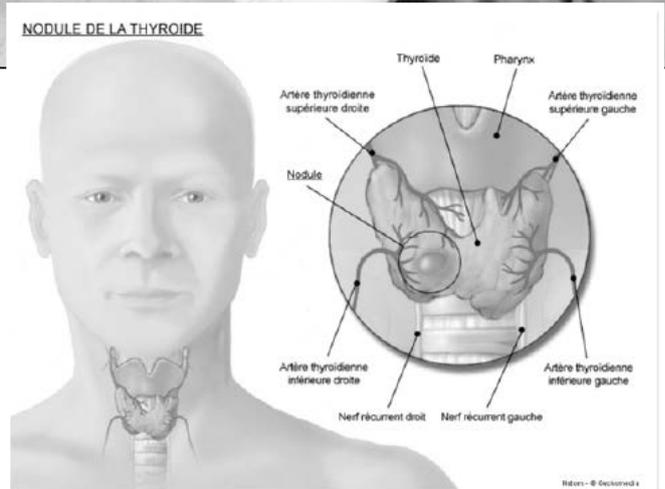
thyroïdiennes dans le sang (ce que l'on peut confirmer avec un dosage des hormones thyroïdiennes dans le sang). Ces nodules sont parfois ennuyeux lorsque la sécrétion d'hormone est trop forte et qu'elle a des effets physiologiques. Ces nodules chauds sont rarement cancéreux. En revanche les nodules froids sont plus souvent cancéreux (environ 10 % des cas).

Thyroïde : nodules bénins ou nodules malins ?

Le cancer de la thyroïde est un cancer rare, plutôt de bon pronostic, que l'on rencontre surtout dans les nodules froids lorsqu'ils sont uniques. Le problème est de savoir dans ces nodules lesquels sont cancéreux ou non ? Un nodule froid est suspect lorsqu'il a augmenté récemment de volume lors d'une surveillance échographique ou que ses contours sont irréguliers, toujours en échographie. Ce n'est pas toujours le cas, et souvent l'on recourt à une ponction du nodule à l'aide d'une aiguille sous anesthésie locale, pour un examen au microscope des cellules recueillies. C'est ce qu'on appelle un examen cytologique. Les résultats, lorsque les conditions techniques du prélèvement sont bonnes sont de trois ordres : bénin, suspect ou malin.

Faut-il opérer ou non les nodules de la thyroïde ?

Une intervention chirurgicale n'est pas toujours nécessaire dans les problèmes de nodules thyroïdiens. Les cas qui ne se discutent pas sont ceux où la nature cancéreuse du nodule est avérée (lors de la ponction) ou fortement suspectée (ponction et échographie suspectes). L'opération consiste à enlever la totalité de la glande et à prélever les ganglions voisins. Dans



les cas où l'on n'est pas certain de la nature cancéreuse du nodule, on fait pratiquer pendant l'opération une analyse microscopique de celui-ci. Si cet examen confirme le cancer, on enlève toute la thyroïde et on prélève les ganglions. S'il ne confirme pas le cancer, on n'enlève que le lobe qui contient le nodule (et on vérifie bien sûr par un examen plus précis qui prend plusieurs jours, que le nodule est bien bénin à l'analyse).

Le fait d'enlever toute la thyroïde ou seulement la moitié (la thyroïde comprend deux lobes) est important car dans le premier cas il faudra prendre des hormones thyroïdiennes tous les jours et à vie pour remplacer la glande absente. Par ailleurs il est souvent proposé quand un cancer a été trouvé, de faire après l'ablation totale de la glande une radiothérapie par injection d'iode radioactif, qui ira détruire toutes les cellules thyroïdiennes qui auraient pu être laissées par l'intervention.

Quand les nodules sont considérés comme bénins on peut se contenter d'une surveillance tous les six mois

avec éventuellement la prise d'hormones thyroïdiennes par voie orale, qui freinent la sécrétion d'hormones naturelles et l'évolution du nodule. Il sera alors très important de bien s'organiser pour faire cet examen tous les 6 mois, de manière à pouvoir intervenir en cas de doute. Si le nodule est gros il sera cependant préférable de le faire opérer car l'examen cytologique est alors moins fiable. De même si le nodule semble bénin mais qu'il est ressenti comme gênant, il sera possible de l'opérer. Les nodules chauds sont rarement à opérer sauf dans le cas où l'hyper-sécrétion d'hormone provoque des troubles physiologiques. Le problème des goîtres multinodulaires est un peu différent. Ils sont rarement malins mais par ailleurs, du fait de leur caractère hétérogène, ils sont difficiles à surveiller et surtout peuvent devenir compressifs par leur taille. La décision d'opérer se fera après une étude complète du dossier, et après avis de l'endocrinologue et du chirurgien.

MAÎTRE GIMS À ALGER LE 2 JUIN

L'événement

Maître Gims, leader du groupe Sexion d'Assaut, se produira prochainement en Algérie, plus précisément jeudi 2 juin 2016 à Alger.

PAR ROSA CHAOUÏ

Le rappeur viendra se produire en Algérie à l'initiative de WellSound, série de concerts très présents durant Ramadan. La Coupole d'Alger (Complexe olympique Mohamed-Boudiaf) sera l'hôte de l'événement, jeudi 2 juin à partir de 19h, pour "3 heures de live performance".

La vente et le prix des billets n'ont pas encore été dévoilés mais ce dernier devrait s'aligner sur celui de Booba — également organisé par WellSound — et se situer à 3.000 DA.

Notez que l'interprète de *Bella* et *Sapés comme jamais* sera accompagné sur scène par Dj R One et Dj Mehdee.

Maître Gims, pseudonyme de Gandhi Djuna, est un rappeur, chanteur et compositeur congolais, résidant en France et né le 6 mai 1986 à Kinshasa (Zaïre, actuelle RDC).

Il est issu d'une famille de musiciens, son père était un chanteur du groupe Viva La Musica de Papa Wemba et il a des frères rappers. Membre du groupe Sexion d'Assaut, il sort son premier album solo *Subliminal* en 2013. L'album connaît un succès commercial avec plus de 1.000.000 d'exemplaires vendus.

Gandhi Djuna est né le 6 mai 1986 à Kinshasa au Zaïre (actuelle République démocratique du Congo). Il est issu d'une famille de musiciens. Arrivé en France en 1988 à l'âge de deux ans, ses parents sont sans papiers. Du fait de la clandestinité de ses parents, il explique avoir eu une enfance difficile. Il est placé dans des familles d'accueil, avant de vivre dans des squats jusqu'à ses 18 ans. Ce passage de sa vie est évoqué dans son livre *Vise le soleil*. Il fait partie d'une fratrie de quinze enfants. Il est le frère de Dadju, membre du groupe The Shin Sekai, de Bedjik,



Xgangs et Djelass tous les trois rappers. Sur son premier album *Subliminal* (2013), ces derniers effectuent une participation sur la chanson *Outsider*. Maître Gims grandit dans le 3^e arrondissement de Paris. Sa famille s'installe ensuite dans le 9^e arrondissement et finalement dans le 19^e arrondissement. Maître Gims a suivi des études de graphisme et de communication.

Il prend le surnom de Maître Gims en référence au cinéma asiatique et au monde des arts martiaux.

Avec son collectif de la Sexion d'Assaut, il sort en 2003 un premier titre, *Coup 2 Pression* ; il formait en parallèle avec JR O Chrome le duo Prototype 3015. Après quelques morceaux faits en indépendant, ils rencontrent leur actuel manager, Dawala, dans les caves de Châtelet-Les Halles à Paris. Il leur permet de sortir en 2005 un CD intitulé *La Terre du milieu* ; c'est Maître Gims lui-même qui dessine la pochette du CD. Peu après, en 2006, il s'essaie à la composition et sort son maxi, ceux qui dorment les yeux ouverts. Pressé à très peu d'exemplaires, c'est un disque qui a pour but de le faire connaître du grand public. Sur son disque, on peut retrouver des morceaux avec la Sexion d'Assaut, le rappeur Koma de la Scred Connexion et une chanteuse nommée Carole. Entre-temps, il participe avec la

Sexion d'Assaut à deux 12 Inch'All Star (célèbre battle dans l'underground parisien) dans la salle du Batofar ; il ne gagne pas le premier prix mais remporte le deuxième prix, et il est depuis considéré comme l'un des meilleurs kickeurs (freestyleurs) de France. Le 3^e Prototype sort ensuite en 2008, *Le Renouveau*, et enchaîne festivals locaux et tournées sauvages.

En 2009, sort le premier street album, *L'écrasement de tête* ; c'est sa première tournée en France. Sur *L'école des points vitaux*, Maître Gims est crédité d'auteur-compositeur-interprète. D'autres personnes composent certains instrumentaux, comme Soul Children avec *La drogue te donne des ailes* ou encore *Wisla* et *Renaud Rebillaud*.

Le 29 janvier 2013, dans la vidéo *Welcome to the Wa Part : La Consécration*, il annonce la sortie de son album solo *Subliminal* pour le 20 mai 2013. Le 1^{er} mars, Maître Gims publie *Meurtre par strangulation* (M.P.S.). Le 15 mars, il dévoile *J'me tire*, son deuxième extrait qui reste classé numéro 1 des charts français pendant quatre semaines consécutives. Le 10 avril, il sort son clip. Lors d'une interview sur le site Rapelite.com, Maître Gims a confirmé la présence de Pitbull sur un morceau intitulé *Pas touché*. Ses trois frères, Bedjik,

Dadju et X-Gang, du groupe MM Solja, sont réunis sur le morceau *Outsider*. Le 4 mai, il publie *Bella*. Le 13 mai, il diffuse en exclusivité VQ2PQ sur Skyrock. Le 14 mai, il diffuse cette fois en exclusivité aussi, *A marche*, en collaboration avec *The Shin Seka*. Le 20 mai, il sort son album solo *Subliminal*. Le 31 mai 2013, il réalise son premier concert solo à l'Olympia. Il a participé à l'album *Racine carrée* de Stromae sur la chanson *AVF* en featuring avec Orelsan.

Maître Gims dit vouloir faire une pause après la dernière date de la tournée de Sexion d'Assaut, le 28 septembre 2013 au Stade de France pour Urban Peace, qui rassemblera également IAM, Orelsan, Youssoupha, La Fouine, Psy 4 de la Rime, Rohff et Stromae. Il compte s'occuper aussi de son couple et de ses quatre enfants, qu'il dit avoir trop peu vus à cause de sa carrière (le plus âgé de ses quatre enfants est né en 2008 et le plus jeune en 2013). Le nouvel album de la Sexion d'Assaut est planifié pour novembre 2015.

En septembre 2013, il participe au single *Game Over* de la chanteuse Vita. La chanson connaît un succès en se classant première des ventes de singles en France. Le 22 novembre 2013, Maître Gims dévoile son nouveau clip, *Changer*, qui se classe en 17^e position pour la semaine du 1^{er} décembre 2013. Avec cette balade, Maître Gims espère toucher un nouveau public, plus large.

En février 2014, Maître Gims est nommé dans la catégorie Musiques urbaines, aux Victoires de la musique, mais la récompense est finalement décernée au groupe 1995. Sa carrière solo n'en est pas moins une réussite. Selon le magazine *Challenges*, le chanteur est le deuxième artiste français le mieux payé de 2013, derrière Mylène Farmer mais juste devant Johnny Hallyday.

R. C.

PRÉSENTATION D'UNE NOUVELLE PIÈCE DE THÉÂTRE

Schaka Zulu, un procès contre la pensée rétrograde

La nouvelle pièce intitulée *Schaka Zulu*, un procès contre la pensée rétrograde et l'exclusion des forces intellectuelles dans la société, a été présentée jeudi soir en générale au théâtre national d'Alger Mahieddine-Bachtarzi (TNA). Produite en 2016 par le théâtre régional de Guelma, la pièce est une libre adaptation de l'œuvre *Le Professeur Taranne* de l'écrivain et auteur dramatique français Arthur Adamov (1908-1970), mise en scène par Ali Djebara sur un texte d'Amir Frik. D'une heure et demie, *Schaka Zulu* relate l'histoire d'un enseignant universitaire soumis à une série de pressions et d'acharnement venant d'une société et d'un système politique absurde qui l'accuse à tort d'abus sexuel sur une étudiante. Ses ennuis commencent le jour où une journaliste publie un pamphlet de cet intellectuel le

mettant en cause dans un scandale de mœurs dans lequel il n'est pas impliqué.

Ses prises de positions contre un régime politique lui ont valu des ennuis de ce dernier lui reprochant, outre l'abus sexuel, d'inciter à la rébellion. Privé de son "amour", sa dulcinée morte dans des conditions douteuses, le professeur finit par devenir schizophrène.

"Le spectacle est un psychodrame qui rend hommage aux intellectuels réprimés et fait le procès des pratiques rétrogrades qui entravent l'émancipation et l'émergence de démocratie et de débat public", a résumé le metteur en scène.

Ce dernier a réussi à explorer l'aspect thématique et scénographique de l'oeuvre originale en la transposant sur les planches du TNA grâce à une brillante adaptation alliant parfaitement

humour et satire. Sur scène, l'enseignant universitaire, privé du titre de professeur, dont il a tant rêvé (rôle incarné par Taachit Aissam), est la cible d'une campagne médiatique virulente menée par une journaliste (campé par Kenza Ben Boussaha) qui le pourchasse à l'université pour le surprendre en "flagrant délit d'attouchement" et en faire son scoop qui suffira pour salir sa réputation.

Lasse d'attendre cette scène qui ne se produira pas, la journaliste publie un pamphlet de l'enseignant qu'elle accuse d'abus sexuel sur une étudiante qui s'est fait passer pour une victime.

L'implication "supposée" de l'enseignant dans cette manigance constitue l'une des intrigues de cette pièce servie par un neuf comédiens. Leur jeu était parfait et adapté au

registre tragi-comique, porté par un jeu cohérent et collectif et distingué par la spontanéité et l'improvisation.

Les comédiens, jeunes pour la plupart d'entre-eux, ont suscité l'admiration du public, peu nombreux à assister à ce spectacle "instructif" et amusant, de l'avis des spectateurs.

Le choix de l'arabe littéral (classique) comme langage du spectacle, était réfléchi par le metteur en scène, qui a expliqué cette option par sa volonté d'inscrire le spectacle dans son registre académique qui est l'université, thème de la pièce.

Côté scénographique, le décor (figuratif) était statique du fait du déroulement des scènes en un seul espace et traite d'une seule histoire. Toutefois, le développement des événements n'a pas été illustré par un changement des décors, limités à quelques acces-

soires (chaises, lit et pupitre).

Autre défaillance technique, l'alternance du jour et de la nuit n'a pas été illustrée de manière à procurer à la représentation la notion du temps.

Comédien et acteur, Ali Djebara a alterné des rôles dans le théâtre, le cinéma et la télévision (feuilletons) pour lesquels il a été plusieurs fois distingué.

Il a commencé très jeune comme comédien au Théâtre régional de Batna d'où il est natif. A l'écran, il est surtout connu pour ses rôles dans les films *Mustapha Ben Boulaid* (2008) et *Colonel Lotfi* (2015) d'Ahmed Rachedi.

Sur les planches, le comédien a joué notamment dans la pièce *Les martyrs reviennent cette semaine* (2003) de Ziani Cherif Ayad. Une tournée nationale de *Chaka Zulu* qui débutera samedi, sillonnera plusieurs wilayas du pays.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

Direction des Equipements Publics

N.I.F:000007019004951

Rue Ahmed Ouamane Biskra

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT N°20 D.E.P./B.M./2016

La Direction des Equipements Publics de la Wilaya de BISKRA, sise à Ahmed Ouamane Biskra

Lance un avis d'appel pour la réalisation :

Projet : Réalisation D'un Groupe Scolaire Type (D) + Logement D'astreint (F4) a Al Alia -Biskra-**Lot N° 01 :** Réalisation D'un Groupe Scolaire Type (D)**Lot N° 02 :** Logement D'astreint (F4)**OPERATION N° :** NK.5.623.4.262.107.10.01**INTITULE :** étude et construction et équipement 155 classes (19 groupe scolaire type 11B+4C+4D et 5 classes d'extensions) et 19 logements d'astreint**Condition de présélection :**

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (Activité principale Bâtiment) Catégorie (01) et plus, Peuvent se présenter à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise Avenue Ouamane Biskra pour retirer le cahier des charges.

Le soumissionnaire ne pas bénéficier d'un seul lot

Présentation des offres :Les offres doivent être présentées sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres nationale ouvert Pour le Réalisation D'un Groupe Scolaire Type (D) + Logement D'astreint (F4) a Al Alia -Biskra- **Lot N° 01 :** Réalisation D'un Groupe Scolaire Type (D) **Lot N° 02 :** Logement D'astreint (F4) Le pli extérieur doit être anonyme et ne comporte que le N° et l'objet de l'appel d'offre Les trois plis intérieurs séparés et cachetés : dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :**Dossier de candidature :** contient déclaration de candidature, déclaration de probité, et les pièces désigner au cahier des charges.**Offre technique :** contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à souscrire tout documents permettant d'évaluer l'offre technique.**Offre financière :** contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (BPU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la Récapitulation**La durée de préparation des offres et lieu de dépôt :** La durée est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise Avenue Ouamane Biskra, avant 12.00H au plus tard du le quinzième (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP, si jour coïncide avec un jour de repos légal ou férie le dépôt des offres et l'ouverture des plis seront prorogés jusque au jour ouvrable suivant on même heure

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.**L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière :** se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14.00 H en séance publique au siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra Bureau des Marchés, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation

Midi Libre n° 2779 - Lundi 9 mai 2016 - Anep - 415 917

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE D'ADRAR**Avis d'annulation d'attribution provisoire du marché**

NIF 098601015001251

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, L'université d'Adrar annonce l'annulation de l'attribution provisoire du marché résultant de l'appel d'offre n°03/2015 concernant l'acquisition et installation et mise en service d'équipements scientifique de laboratoire de recherche lot 02 acquisition d'équipements de laboratoire d'énergie environnement et system d'information paru dans les quotidiens El Michoïre assiassi en date du 02/04/2015 et MDI LIBRE en date du 02/04/2015 Accordé au soumissionnaire EURL ECOMES est annulée suite la fin de la période de validité des offres.

Midi Libre n° 2779 - Lundi 9 mai 2016 - Anep - 415 987

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TAMANRASSET

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

Quartier mouflon wilaya de tamanrasset

N.F : 097411019021437

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° : 01/2016

La Direction de L'administration locale de la wilaya de Tamanrasset lance un avis d'Appel d'Offre ouvert pour : AIDES AUX PROFIT DES MENAGES NOMADES DANS LE WILAYA DE TAMANRASSET

Lot n° :01 ACOUSITION DES TENTES POUR LES MENAGES NOMADES

Les Sociétés intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau d'équipement de la direction de l'Administration locale contre paiement de deux milles dinars (2.000.00 DA) non remboursables au profit du Trésorier de la Wilaya de Tamanrasset N° de compte : 11/001.402

Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1- Le dossier de candidature :

- La déclaration de candidature
- La déclaration de probité
- Les statuts pour des sociétés
- les document relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise .
- les document permettant d'évaluer les capacités des candidat, des soumissionnaires ou le cas échéant, des sous-traitants (capacités professionnelles, capacités financières, capacités techniques)

2- offre technique :

- Instructions aux soumissionnaires
- La déclaration à souscrire dument signée et remplie
- Cahier des prescriptions spéciales
- Planning de livraison.
- Registre de commerce.
- Numéro Fiscale
- Extrait du Casier judiciaire en cours de validité
- Extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- Mise à jour CNAS en cours de validité
- Mise à jour CASNOS en cours de validité
- délégation de signature s'ilya lieu
- Bon de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés morales
- Billon des deux dernières années

3- offre financière :

- Lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif
- la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre techniques », « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «

Appel d'offre N°: /2016

AIDES AUX PROFIT DES MENAGES NOMADES DANS LE WILAYA DE TAMANRASSET

Lot n° :01 ACOUSITION DES TENTES POUR LES MENAGES NOMADES

(à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Les offres devront être déposées au secrétariat de la Direction de l'Administration locale wilaya de tamanrasset, dans une durée à (21) Jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le lletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et / ou dans la presse Nationale.

date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres à (13H 30).

l'ouverture des plis sera le même jour à (14H 00) en séance publique, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus le duré de préparation de l'offre à npter de la date limite de dépôt des offres

Midi Libre n° 2779 - Lundi 9 mai 2016 - Anep - 415 912

FOOTBALL, 1/8^{ES} DE FINALE BIS DE LA CAF

Les Crabes en difficulté

Le MO Béjaïa a été tenu en échec sur ses bases par l'ES Tunis, dans le cadre de la manche aller des 8^{es} de finale bis de la Coupe de la CAF, et se complique la tâche dans cette compétition continentale.

PAR MOURAD SALHI

Tout se jouera, donc, lors de la manche retour prévue dans deux semaines en Tunisie. Les gars de la Soummam auraient pu inscrire un but pour entrevoir la manche retour sous de bons auspices. Mais ce n'était pas facile devant une équipe de l'Espérance très expérimentée. Ce résultat du match nul est à l'avantage des Tunisiens qui bénéficieront de l'avantage du terrain et du public lors du match retour. Les choses s'annoncent, donc, difficiles pour les poulains de l'entraîneur Abdelkader Amrani. En effet, et après avoir raté sa première participation en Ligue des champions d'Afrique, le MO Béjaïa éprouve d'énormes difficultés lors de cette compétition continentale pour laquelle il a été versé. Les Crabes, qui ont perdu également la deuxième place en championnat, après leur nul à domicile face à l'USM Harrach, pourraient tout perdre cette saison. Les gars de la ville des Hammadides qui avaient été éliminés par les Égyptiens du Zamalek lors des huitièmes de finale de la Ligue des champions, ne veulent pas revivre le même scénario en cette Coupe de la Confédération. "Nous avons perdu une belle opportunité de prendre une



option de qualification. Nous savons que notre mission allait être très compliquée contre cette équipe tunisienne. Nous avons eu quelques occasions de marquer que nous n'avons pas bien profité. Notre adversaire s'est bien défendu et le match nul l'arrange beaucoup. N'empêche, ce tour se jouera sur deux manches. Nous allons faire de notre mieux pour arracher notre qualification sur les terres tunisiennes. Ce n'est pas facile, mais nous allons jouer toutes nos cartes. Rien n'est encore perdu ni n'est acquis. Tout se jouera à Tunis", a indiqué le premier responsable à la barre technique des Crabes, Abdelkader Amrani. Face à l'expérience de cette formation

tunisienne de l'ES Tunis, les Béjaouis n'auront pas la tâche facile. Ils restent sur des résultats négatifs, notamment sur leurs bases de l'Unité maghrébine, les coéquipiers de Salhi doivent revoir leur copie. L'entraîneur béjaoui, Abdelkader Amrani, aura suffisamment de temps pour s'armer pour la manche retour qui se jouera dans quinze jours. Cela dit, les joueurs de cette formation phare des Hammadides sont appelés à retrousser leurs manches s'ils veulent se qualifier pour la phase des poules de cette compétition continentale pour laquelle participent pour la toute première fois. C'est vrai que les choses ne s'annoncent pas aussi faciles pour les camarades de Zerdab, mais avec leur

détermination ils peuvent réaliser l'exploit. Seulement, les joueurs qui composent la charnière offensive sont appelés à se montrer réaliste et déverrouiller leur situation. Le staff technique, à sa tête l'entraîneur Amrani, est conscient de ce qui attend ses poulains en cette fin de saison. En championnat, les camarades de Rahmani effectueront ce vendredi un déplacement périlleux à Tadjanet pour donner la réplique au DRB Tadjanet dans un match à six points. Les Crabes doivent rester concentrés jusqu'au bout pour éviter de tout perdre cette saison.

M. S.

EN U23

Un stage en altitude avant les JO 2016

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 23 ans (U-23), le Suisse Pierre-André Schurmann, a affirmé samedi que les Verts allaient effectuer un stage en altitude en vue du tournoi des Jeux Olympiques de Rio 2016 (5-21 août). "Nous avons prévu un stage en altitude dans un lieu qui sera dévoilé prochainement. Nous comptons également nous déplacer à Rio un peu plus tôt pour permettre aux joueurs de s'acclimater", a indiqué le coach des Olympiques à Radio Algérie internationale. Lors des JO-2016, l'Algérie évoluera dans le groupe D en compagnie de l'Argentine, du Portugal et du Honduras. Les Algériens entameront le tournoi le 4 août face au Honduras à Rio de Janeiro, avant d'affronter l'Argentine le 7 août, également à Rio, puis le Portugal le 10 août à Belo Horizonte. "Nous sommes en train d'élaborer le

planning de préparation qui sera axé sur une série de stages et bien évidemment des matchs amicaux qui seront probablement au nombre de trois", a-t-il ajouté. S'agissant de la liste des joueurs qui seront convoqués pour le rendez-vous brésilien, le technicien helvétique a indiqué qu'il allait travailler en "collaboration avec les clubs" pour dégager le groupe qui défendra les chances de l'Algérie. "Nous avons déjà établi une liste élargie à partir de laquelle nous allons dégager la liste des 23. Il y aura bien évidemment des joueurs dont l'âge dépasse les 23 ans", a expliqué Schurmann. Enfin, évoquant les adversaires des Verts au Brésil, le sélectionneur des U-23 semble avoir déjà une idée dessus. "Nous avons déjà commencé à travailler sur nos adversaires, mais c'est important de se concentrer sur nous. J'ai désormais mon idée sur l'Argentine, le

Portugal et le Honduras, qui sont d'un très bon niveau. En ce qui nous concerne, il faudra qu'on se hisse à ce niveau pour faire bonne figure. Pour nos joueurs, il s'agit d'une nouvelle expérience. C'est important d'avoir du vécu, d'aller dans ce tournoi avec du plaisir et avec de l'envie", a-t-il conclu. La sélection des U-23 avait décroché son billet pour les jeux de Rio 2016 après avoir terminé vice-champion d'Afrique de la catégorie lors du Championnat d'Afrique des nations qui s'est déroulé en 2015 au Sénégal. Les coéquipiers de Zineddine Ferhat ont mis pour l'occasion un terme à 36 ans de disette, puisque la première et seule participation du football algérien aux JO remonte au 1980 à Moscou.

JUDO, CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE

Le GSP plane sur la compétition

Les judokas du GS Pétroliers ont dominé les épreuves du championnat d'Algérie individuel seniors, disputées vendredi et samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger), en s'adjugeant un total de 8 médailles d'or, 5 chez les dames et 3 en messieurs. Lors de la deuxième journée de compétition consacrée aux poids légers, disputée samedi, le GS Pétroliers a décroché 3 titres en messieurs grâce à Wail Ezzine (-66 kg), Fethi Norine (-73 kg), et Nadjib Temmar (Open), alors que chez les dames, les médailles d'or sont revenues à Meriem Moussa (-52 kg), Yamina Halata

(-57 kg) et Amina Temmar (Open). Les deux autres catégories de poids disputées lors de cette deuxième journée de compétition ont été remportées par Hadjer Mecrem de l'USM Alger (-48 kg) et Mohamed Rebahi de l'AS Sûreté nationale (-60 kg). Le manager général de la section judo du GS Pétroliers, Salim Boutebcha, s'est félicité des "excellents" résultats obtenus par ses judokas, malgré l'absence de plusieurs athlètes retenus pour les qualifications olympiques ou pour blessures. "Nous avons réussi à atteindre nos objec-

tifs en décrochant un total de 8 médailles d'or lors de ce Championnat d'Algérie. Je pense que nos athlètes ont réalisé une belle performance en dominant la compétition malgré l'absence de plusieurs judokas", a déclaré Boutebcha à l'APS. "Maintenant, il nous reste un dernier objectif à atteindre cette saison. C'est la Coupe d'Algérie par équipes que nous allons jouer pour gagner", a-t-il ajouté. De son côté, le directeur technique national de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Samir Sebaâ, a souligné la domination des clubs d'Alger lors de cette com-

petition et l'émergence de nouveaux clubs, à l'image du WB Meftah et l'IB Mouzaïa. "Nous avons constaté l'émergence des clubs de la région de Blida et Constantine qui ont renforcé leurs staffs techniques durant cette saison. Je pense que ces clubs donnent l'exemple et seront présents lors des prochaines saisons pour défier les meilleurs clubs", a estimé le DTN. Le Championnat d'Algérie individuel seniors de judo (messieurs et dames) a enregistré la participation de 180 judokas, 134 messieurs et 36 dames, représentant huit ligues de wilaya.

Cuisine

Coupe de fraises au fromage blanc



Ingrédients :
600 g de fraises
4 c. à soupe de sucre
jus d'un citron
350 g de fromage blanc frais battu

Préparation :

Lavez les fraises, égouttez-les et réduisez-les en purée. Dans une casserole, ajoutez le sucre à la purée de fraises ainsi que le jus de citron. Menez à ébullition et maintenez pendant 5 mn. Retirez et laissez refroidir complètement. Pendant ce temps, disposez le fromage blanc dans des coupes. Recouvrez-le ensuite de la préparation aux fraises et gardez au frais une ou deux heures.

BEAUTÉ DES SOURCILS

Tout sur l'épilation...

Quelques trucs et astuces pour réussir au mieux son épilation. Mais avant de commencer il faut se laver soigneusement les mains, aseptiser la zone et la pince à épiler.

Face à un miroir, prendre le manche fin d'une brosse à sourcils ou d'un pinceau quelconque. Tenir ce manche verticalement au départ de l'aile du nez, en passant par le coin interne de l'œil, jusqu'à la tête du sourcil. Le point de rencontre manche/sourcils détermine le point de départ de la ligne de sourcils. Si la ligne dépasse ce repère entre les deux sourcils, ils paraîtront trop rapprochés. Si au contraire, le manche et les sourcils ne se touchent pas, c'est que l'extrémité est trop épilée.

Puis tenir le manche en biais, toujours en partant de l'aile du nez mais en rejoignant cette fois le coin externe de l'œil. La ligne ne doit pas être plus longue que ce repère. Pour plus de facilité, marquer ces repères à l'aide d'un crayon khôl.

Dernier repère : la taille de la tête du sourcil. Prendre l'iris de l'œil comme limite ; on affine la ligne des sourcils à partir de son

milieu jusqu'à la pointe externe du sourcil. Ensuite, on arrondit légèrement la tête du sourcil de façon à lui donner une forme un peu arrondie, sans trop l'affiner.

L'épaisseur de la ligne est très souvent basée sur le volume qu'ont les cheveux : si beaucoup de volume, la ligne gardera une bonne épaisseur ; si peu de volume, la ligne pourra être plus fine. Mais l'épaisseur c'est aussi une histoire de goût personnel.

Comment procéder ?

Bien tendre la peau entre deux doigts. De l'autre main, arracher poil par poil, parallèlement à la peau, c'est-à-dire en visant les tempes (ou le front si c'est entre les sourcils !). Arracher quelques poils à gauche, quelques poils à droite et ainsi de suite : on arrive mieux à veiller à la symétrie des deux lignes.

Commencer par le point de repère au dessus de l'iris. Attention à ne pas épiler au-delà dès le départ. Dès que la ligne aura l'épaisseur désirée, on harmonisera alors le tout en « arrondissant » la tête. Ne pas oublier d'épiler entre les deux sourcils.

Quelle forme leur donner ?

Sourcils trop écartés



Avec un crayon de la couleur de vos sourcils, dessiner en hachurant et redéfinir le début des sourcils ; entre les deux yeux.

Sourcils rapprochés

Épilez le début des sourcils à la pince ou à la cire, si vous êtes une experte, sinon en institut en surveillant ce qu'elle fait avec un miroir. Les esthéticiennes ont parfois tendance à trop épiler.

Sourcils clairsemés

Avec un pinceau plat, rigide et biseauté. Travaillez dans le sens du poil. Si vous prenez un crayon, il faut hachurer légèrement toujours dans le sens des poils, pour plus de naturel.

Sourcils tombants

Si ce sont les terminaisons qui tombent, il suffit simplement de les épiler.

Sourcils épais

Avec la pince, épiliez un poil sur deux ou trois, pour désépiliser. Attention pas au-dessus du sourcil.

Sourcils trop fins

Avec le crayon à sourcils dessinez et étoffez la ligne. Là on peut travailler par en dessus et par en dessous de la ligne, faire des essais afin d'obtenir un résultat naturel.

Sourcils trop plats

Il faut tricher par en dessus et par en dessous avec un crayon. Le départ sera par en dessous, le milieu par en dessus, avec une légère pointe en triangle, la fin par en dessous. Les lisser avec de la laque, du gel, du spray, bref tout se qui fixe !

Bon à savoir...



une tarte aux pommes, elles la remirent dans le moule à l'envers, puis la repasèrent au four. Résultat : une délicieuse tarte caramélisée.

Yaourt

Originaire d'Asie mineure (Perse ou Turquie), le yaourt, si l'on en croit la tradition, serait né aux temps bibliques : révélé par un ange à Abraham, ce précieux aliment aurait contribué à la longévité du patriarche. Il apparut en France en 1942 offert par Soliman le Magnifique à François 1er qui souffrait de troubles intestinaux. Mais le médecin, messager du sultan reparti avec son secret de fabrication et il fallut attendre la première guerre mondiale pour que la recette, retrouvée en Bulgarie, repasse en France. La fabrication industrielle du yaourt n'a débuté que dans les années 50.

Thé

Deux légendes racontent la découverte

du thé. L'empereur de Chine, Shen Young, qui régnait vers 273 avant J.-C., avait ordonné à ses sujets de ne boire que de l'eau bouillie. Un jour des feuilles tombèrent d'un arbre dans l'eau frémissante et l'empereur fut conquis par ce boisson.

La deuxième se situe vers l'an 520. D'après une tradition japonaise, un prince indien, devenu ascète, se rendit en Chine pour y enseigner le bouddhisme zen, pour se tenir éveillé pendant de longues heures de méditation, il se coupa les paupières et les jeta. A cet endroit s'éleva bientôt un arbuste. Quand les disciples du maître venaient méditer avec lui ils cueillaient les feuilles de cet arbre et les faisaient infuser pour se tenir éveillés. C'était un théier.

Café

La légende veut que les vertus excitantes et toniques du café aient été découvertes par un chevrier musulman du



Yémen dont les bêtes ayant brouté les fruits rouges de l'arbuste ne purent dormir les nuits suivantes. Une chose est sûre : on buvait du café à Aden en 1420. La Syrie, puis la Turquie l'adoptèrent à leur tour, et en 1615, le café atteignit Venise. La boisson fut introduite en

Astuces...Astuces...Astuces...

Lotion antipelliculaire



50g de feuilles d'ortie piquante
50 cl d'alcool à 40°
Faites macérer les feuilles dans l'alcool pendant 48 heures.
Frictionnez-vous le cuir chevelu tous les matins avec cette préparation. Alternez avec cette autre lotion.....
20g de feuilles

de sauge, 20g de feuilles de romarin, 1 litre d'eau
Faites bouillir les plantes dans l'eau pendant 15 mn.
Frictionnez le cuir chevelu un matin sur deux.

Lotion contre la chute des cheveux

100 g de racines d'orties hachées très finement
1/4 de litre de vinaigre
1/2 litre d'eau
Faites bouillir les feuilles hachées dans le mélange eau vinaigre pendant 30 mn. Filtrez. Frictionnez le cuir chevelu tous les soirs avec cette lotion.

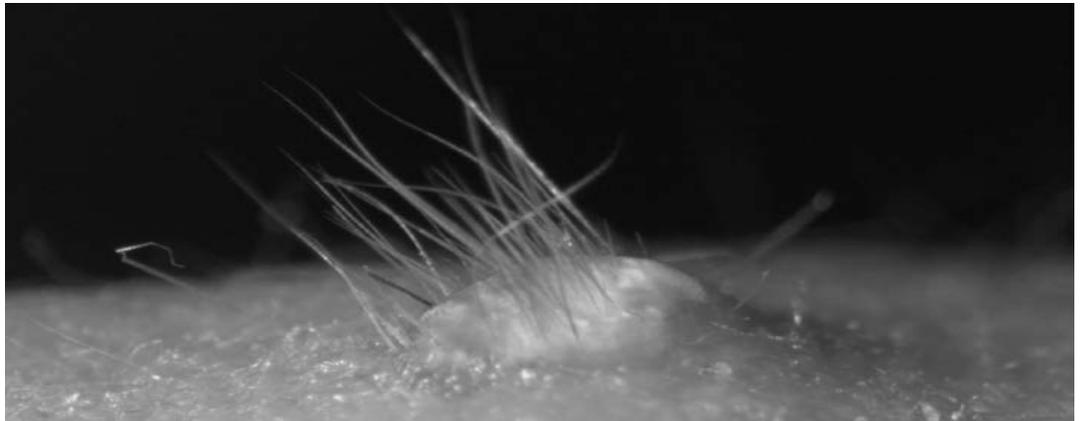
Cheveux brillants



Rincez les cheveux acajou ou châtains avec une infusion à l'orange et sur les cheveux plus clairs, avec une infusion de camomille.

Une peau artificielle capable de faire pousser des poils et de transpirer

Au Japon, des scientifiques sont parvenus à réaliser la prouesse de créer une peau artificielle intégrant des follicules pileux et des glandes sudoripares, et de l'implanter avec succès chez des souris.



La recherche concernant la reproduction d'une peau la plus humaine possible s'accélère, et nombreux sont les projets qui se développent avec cet objectif. Une quête de la peau artificielle parfaite qui a plusieurs buts, comme les greffes de peau pour les grands brûlés ou les patients atteints de maladies de la peau, ou encore pour offrir une alternative aux tests de produits chimiques sur les animaux. La barrière majeure à l'élaboration de ce type de peau, c'est que la peau humaine est "vivante", et reproduire cela de manière artificielle est un réel défi.

Vaisseaux sanguins, poils, glandes sébacées et sudoripares sont autant d'obstacles à l'élaboration d'une peau artificielle plus humaine que nature.

Mais une équipe japonaise de l'Institut Riken vient de réaliser un grand pas vers celle-ci, en réussissant à synthétiser de la peau avec des poils et des glandes sudoripares, avec une transplantation sur la souris qui a parfaitement fonctionné, comme

elle l'explique dans la revue *Science Advances*.

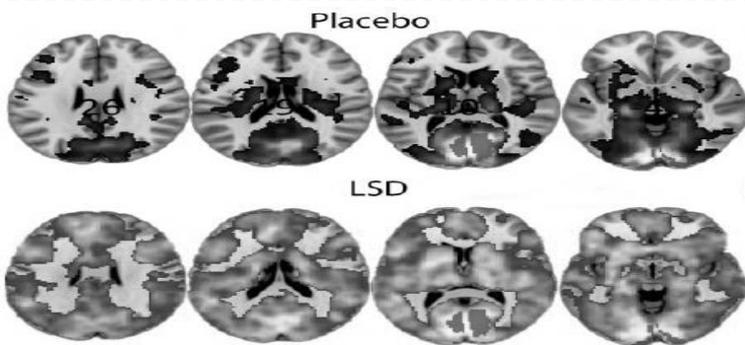
Un tissu cutané fonctionnel

Pour y parvenir, ces chercheurs ont utilisé des cellules issues de gencives de souris, qu'ils ont ensuite mises en contact avec des substances chimiques pour les transformer en cellules similaires à des cellules souches capables de se différencier. Ils ont ensuite employé ces

dernières pour concevoir un tissu cutané fonctionnel. Ce tissu a été implanté chez d'autres souris dépourvues de système immunitaire, qui ont bien accepté le greffon. Le tissu a créé trois couches et s'est parfaitement connecté à l'épiderme, aux muscles et aux fibres nerveuses. Quatorze jours plus "Avec cette nouvelle technique, nous avons réussi à obtenir de la peau qui réplique la fonction d'un tissu normal. Nous nous

approchons encore davantage du rêve d'être capable de recréer en laboratoire de véritables organes pour la transplantation" se réjouit Takashi Tsuji, principal auteur de l'étude. Pour ce qui est de l'Homme, des essais ne devraient pas intervenir avant une dizaine d'années, les chercheurs ignorant pour le moment si, comme chez la souris, des cellules humaines sont capables de produire de la peau humaine.

Sous LSD, le cerveau serait plus unifié



Une récente étude britannique, controversée, avait pour objectif d'étudier, pour la première fois depuis une quarantaine d'années, les effets du LSD sur les humains et leurs capacités

cérébrales. Au même titre que les autres drogues hallucinogènes, le LSD rompt les parties de notre cerveau qui séparent généralement différentes fonctions, comme la vue, les mouvements, etc.

Ainsi, sous l'emprise de cette drogue, on "voit" avec d'autres parties du cerveau que celles impliquées dans la vision dans un état "normal". Pour mener à bien cette étude, le docteur Robin

Carhart-Harris, en charge de cette dernière, a réuni 20 volontaires jugés psychologiquement aptes et en bonne santé, et qui avaient déjà fait l'expérience d'une drogue hallucinogène au moins une fois dans leur vie. Ceux-ci ont alors reçu soit une dose de LSD, soit une dose de placebo. Les différences sur les zones du cerveau sont plutôt éloquentes.

"Normalement, notre cerveau est composé de réseaux indépendants qui séparent différentes fonctions spécifiques, comme la vision, l'ouïe ou le mouvement", explique Robin Carhart-Harris, qui a mené l'étude. "Sous LSD, la séparation de

ces réseaux se brise et on obtient un cerveau plus intégré ou plus unifié. Nos résultats suggèrent que cet effet accentue la profonde altération de l'état de conscience que les personnes décrivent lors d'une expérience sous LSD", poursuit-il.

Un état semblable à l'enfance

Dans leur rapport, les scientifiques expliquent que la consommation de ce type de drogue ramène le consommateur dans un état semblable à l'enfance, en rompant la rigidité et la concentration de nos pensées ainsi que la manière dont notre cerveau devient compartimenté en passant à l'âge adulte.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

TISSUS CONNECTÉS

Inventeurs : Cityzen Sciences et Hexoskins Date : 2015 Lieu : France

Des tissus connectés, donc des vêtements connectés. Pour l'instant, ces tissus ne vont se destiner qu'aux sportifs. Ils fourmillent de capteurs résistants à la sueur, capable de surveiller votre rythme cardiaque, les muscles que vous travaillez, le nombre de calories brûlé ou encore votre niveau de déshydratation... ils se connectent à votre smartphone et se synchronisent à leur application dédiée.



L'HOMME QUI MURMURAIT À L'OREILLE DES CHEVAUX

22h35



Traumatisée par un accident qui a coûté la vie à sa meilleure amie et blessé son pur-sang Pilgrim, la jeune Grace Maclean, amputée d'une jambe, sombre dans la dépression. Sa mère Annie, célèbre rédactrice en chef d'un magazine féminin, décide de l'emmener avec Pilgrim chez Tom Booker, un légendaire dresseur du Montana qui a le pouvoir de soigner et comprendre les chevaux, mais aussi les êtres humains.

LE DERNIER REMPART

22h35



Ray Owens a longtemps travaillé au sein de la police de Los Angeles, jusqu'à ce qu'un événement tragique l'amène à quitter le LAPD et la région. Depuis quelques années, il est le shérif de la très tranquille ville de Sommerton Junction, à la frontière américano-mexicaine. Un jour, il remarque deux camionneurs au comportement suspect. Le policier place aussitôt ses adjoints en enquête. Les camionneurs se révèlent être de dangereux criminels. Pendant ce temps, Gabriel Cortez parvient à s'échapper lors d'un transfert organisé par le FBI. Après avoir tué un policier et pris un autre en otage, il commence une cavale meurtrière.

RIZZOLI & ISLES L'HOMME-LOUP SOLITAIRE

23h05



Un homme a été abattu dans la rue en plein jour juste après avoir eu une altercation avec un autre conducteur au sujet d'une place de parking. Mais personne n'a entendu de coup de feu, ni vu l'arme du crime. L'automobiliste est rapidement mis hors de cause par la police. Jane et Vince découvrent un nid de sniper dans un parc à proximité ainsi qu'une douille près d'un étrange campement.

POLITIQUES : ILS CONNAISSENT LA CHANSON

20h35



Les politiciens François Bayrou, Cécile Duflot, Jean-Luc Mélenchon, Jean-Pierre Raffarin et Rachida Dati se dévoilent en parlant des chansons qui ont marqué leur existence. L'ancienne garde des Sceaux et maire du 7e arrondissement de Paris a choisi, entre autres, « L'Amérique » de Joe Dassin pour parler de son ascension politique et rappeler que la France est la patrie de tous les possibles ; François Bayrou, président du MoDem, revient notamment sur le bégaiement qu'il a dû apprivoiser toute sa vie au point de choisir « I Will Survive » de Gloria Gaynor pour l'évoquer. Pour Cécile Duflot, ce sont les paroles d'Alain Souchon « Tu la voyais pas comme ça t'avie... » qui ont été un leit-motif. Quant à Jean-Luc Mélenchon, il a beaucoup écouté « Quelqu'un m'a dit » de Carla Bruni lorsqu'il a traversé une dépression...



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LA CHASSE

22h30



Dans une petite ville danoise, Lucas, éducateur en école maternelle, tente de traverser le mieux possible le divorce difficile qui l'oppose à sa femme et qui a des incidences sur la garde de son fils adolescent. Il se rapproche peu à peu de la ravissante Nadja, qui travaille à l'école comme lui. Mais tout bascule quand une des élèves, la petite Klara, dans un mouvement d'humeur, l'accuse d'exhibitionnisme.

ON N'EST PLUS DES PIGEONS !

20h45



Scout toujours ! Christine Honrado a tenté l'expérience du deux-roues et donne toutes les informations pour en faire l'acquisition • Bienvenue à beurrrr ! Les Français consomment huit kilos de cet onctueux corps gras par an et par habitant. Sandrine André fait le point • Le naturel revient au goulot ? Caroline, la nouvelle de l'équipe, enquête sur l'efficacité des boissons naturelles censées stimuler le métabolisme ou encore ralentir le vieillissement cellulaire • Athènes pour 250 • Ngiraaan Fall se rend dans la capitale grecque avec un budget de 250 pour deux jours • Jeux vidéo : jouer à tout prix ? Sébastien Abdelhamid partage ses astuces pour jouer moins cher • Pimp mon plat. Matthieu Guber s'attaque à la brandade de morue.

PROMETHEUS

20h50



Elizabeth et Charlie ont découvert à différents endroits de la Terre d'étranges dessins qui seraient le plan d'une galaxie. Ils organisent une expédition spatiale, espérant aller à la rencontre des "ingénieurs" de l'humanité. Le vaisseau est dirigé par la froide Vickers, épaulée par David, un androïde. Sur la planète, ils se posent près d'une étrange construction. Une équipe d'explorateurs est envoyée à l'intérieur...

SAM SUR UN ARBRE PERCHÉ

22h35



Véronique convoque la mère d'Enzo, dont le fils a reçu un texto laissant supposer qu'il prend part à un trafic de drogue. Il nie tout en bloc. Peu après, l'élève révèle à Sam qu'il en a donné à son fils, Hugo. Celle-ci retourne aussitôt à la maison pour en parler à Hugo. Sam découvre au passage que sa mère, qui souffre d'une blessure à la jambe, s'est installée chez elle le temps de s'en remettre.

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Latéfi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 021 0007119000214 c/c 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostonia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Gigi Hadid

Une incontournable de la Planète monde !

Elle est, comme sa grande copine, Kendall Jenner, devenue une incontournable de la mode. Les plus grands créateurs et les plus prestigieux magazines se l'arrachent : en peu de temps, Gigi Hadid a réussi à mettre l'empire fashion à ses pieds.

Ariadna Gutierrez

elle perd sa couronne

Le concours Miss Univers a été émaillé d'un couac mémorable. L'animateur a en effet annoncé, par erreur, la victoire d'Ariadna Gutierrez, avant de corriger en sacrant la vraie gagnante : Pia Alonzo Wurtzbach.



Colton Haynes

il fait son coming-out !

Colton Haynes, connu notamment pour son rôle dans la série Arrow, a vraisemblablement fait son coming-out sur Tumblr... Après plusieurs années passées à jouer les mannequins pour Abercrombie ou encore Ralph Lauren, Colton Haynes a décroché plusieurs rôles... qui lui permettent aujourd'hui d'être un des chouchous des ados.



Fajr	04h18
Dohr	12h45
Asr	16h31
Maghreb	19h40
Icha	21h07

LES LIBANAIS AUX URNES POUR LES MUNICIPALES

LA SOCIÉTÉ CIVILE EN COURSE

Les Libanais ont commencé dimanche à voter pour les élections municipales à Beyrouth et Békaa, où les militants de la société civile affrontent, pour la première fois, des politiciens, alors que le pays traverse une profonde crise politique avec son échec répété de pouvoir désigner un président.

A ce scrutin, près de 476.000 électeurs sont enregistrés dans la capitale qui compte 1,8 million d'habitants.

Les bureaux de vote ont ouvert à Beyrouth et dans deux gouvernorats de la région de la Békaa où se déroule la première étape de ces élections qui se poursuivront jusqu'au 29 mai dans les cinq autres gouvernorats du pays.

Il s'agit du premier scrutin national organisé depuis les dernières municipales en 2010 dans un pays sans président depuis deux ans, sans nouveau Parlement depuis 2009, l'actuel ayant prolongé lui-même son mandat et qui est paralysé par des divisions politiques exacerbées par le conflit en Syrie voisine.

Les municipales ont lieu tous les six ans et jusqu'à présent les listes étaient concoctées par les partis dirigés le plus souvent par d'anciens seigneurs de la guerre civile qui déchira le pays entre 1975 et 1990. Ces élections sont marquées par l'apparition d'une liste formée de 24 candidats indépendants, "Beirut Madinati" (Beyrouth est ma ville). Elle défie celle des politiciens traditionnels comme l'ex-Premier ministre Saad al-Hariri, dont le parti "Courant du Futur" domine généralement la municipalité de Beyrouth.

Les mouvements de la société civile ont pris de l'ampleur après la "Crise des ordures" qui a exposé au grand jour en



2015 l'inaction des dirigeants, dénoncée dans des manifestations non partisans inédites. "Beirut Madinati" est une liste composée d'employés, d'enseignants, de journalistes, de pêcheurs et d'artistes comme la célèbre réalisatrice Nadine Labaki. Consciente d'être un "outsider", elle espère bousculer le jeu et s'attaquer aux problèmes minant la vie quotidienne. L'accumulation de tonnes de déchets après la fermeture de la principale décharge du pays l'été dernier et l'incapacité des deux camps rivaux participant au gouvernement à résoudre ce problème ont suscité un ras-le-bol inédit.

Dans la capitale comme dans la Békaa, un autre mouvement issu de la société civile, "Citoyens et citoyennes dans un État", emmené par l'ex-ministre et économiste Charbel Nahhas participe au scrutin. Après la fermeture des bureaux de vote à 16h GMT, de premiers résultats sont attendus tard dans la nuit.

Ouvrir la voie à l'élection présidentielle

Après plusieurs tentatives de mises en échec, le Parlement libanais devra tenir une énième session (39^e) pour parvenir à

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

ARRESTATION D'UNE BANDE ORGANISÉE À ZERALDA

Les services de la Police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Zeralda ont mis fin, la semaine dernière, aux agissements d'une bande criminelle, composée de 7 individus, a indiqué samedi la sûreté de wilaya d'Alger dans un communiqué. Les membres de cette bande ont

volé 10.000 comprimés de psychotropes dans une usine privée située à Zeralda en vue de leur écoulement au niveau de la capitale.

L'affaire a commencé avec l'enregistrement de la plainte de la société, victime du vol, selon le communiqué qui précise que "les investigations et l'examen

de la scène du crime ont permis l'arrestation des mis en cause et la récupération de la quantité de capsules de psychotropes volée".

Présentés devant la justice, suivant la procédure de comparution immédiate, les sept suspects ont été placés en détention provisoire avec saisie de l'objet du délit.

2015 l'inaction des dirigeants, dénoncée dans des manifestations non partisans inédites. La coordinatrice des Nations unies pour le Liban, Sigrid Kaag, a estimé que les élections municipales sont "une importante étape dans le processus démocratique du pays", ajoutant que ce scrutin doit "ouvrir la voie à l'élection présidentielle".

Le vide présidentiel prolongé, le plus long depuis la fin de la guerre civile (1975/1990), s'accompagne d'une paralysie des autres institutions de l'État.

Le Liban, un pays de moins de 5 millions d'habitants, souffre d'une déliquescence des infrastructures et des services publics avec de graves pénuries d'électricité et d'eau potable.

Pis encore, le pays est coincé dans des conflits régionaux notamment en Syrie et en Irak, minant sa capacité de relever les défis sécuritaires, économiques et sociaux. Le Liban n'en est pas à sa première période de vacance présidentielle. Après le départ d'Emile Lahoud en 2007, le pays était resté 184 jours sans président. Au terme du mandat d'Amine Gemayel en 1988, il avait fallu 408 jours pour désigner un nouveau chef de l'État.

GRAND PAYS
PRODUCTEUR DE PÉTROLE

Le Venezuela au bord de la faillite

Assis sur l'une des plus grandes réserves de pétrole au monde, la 5^e puissance d'Amérique latine s'embourbe aujourd'hui dans une crise économique, politique et énergétique sans précédent caractérisée par une inflation galopante, des pénuries des produits de nécessité, et un possible défaut de paiement de sa dette extérieure. La situation est grave au point où le pays n'a plus les moyens de payer la fabrication de sa propre monnaie. À Caracas comme dans les autres villes, des files interminables se forment quotidiennement devant les magasins et les supermarchés pour se procurer des produits de première nécessité : pain, lait, médicaments... en vain, les étals sont déjà vides et les supermarchés totalement arides, provoquant des scènes de pillage et de violence pour l'arrachage d'un simple sac de farine, l'une des rares denrées encore accessibles.

Les choses ne risquent pas de s'arranger. Frappé de plein fouet par le contre-choc pétrolier de 2014, l'État vénézuélien a vu ses recettes en devises baisser vertigineusement, et son produit intérieur brut (PIB) fondre, passant de 298 milliards de dollars (USD) en 2012 à 131 milliards USD en 2015.

Encouragée par l'ancien président décédé, l'emblématique Hugo Chavez, et maintenue sous Nicolás Maduro, cette politique consistait à distribuer des aides sociales aux classes les plus démunies, et non à investir dans des projets viables qui contribueraient à la diversification de l'économie du pays. La République bolivarienne paie le tribut des années de mono exportation. Résultat, en 2015, l'économie s'est contractée de 10 %, et les prévisions ne sont point optimistes : -6 % annoncées pour 2016. Face à cette détresse et dans sa volonté habituelle d'acheter la paix sociale d'une rue qui ne décolère pas, le gouvernement de Nicolás Maduro a déclaré l'état d'urgence économique en lançant des mesures, pour le moins paradoxales : augmentation des salaires de 56 %, changement du fuseau horaire pour économiser l'électricité, et un presque arrêt des administrations qui ne travailleront, désormais, que deux jours par semaine.

Ces mesures suffiront-elles à endiguer la crise ? Non ! Car le Venezuela a des échéances à honorer et sans les prêts accordés par la Chine en 2015, le pays aurait fait un défaut de paiement. Autre phénomène engendrée par cette baisse de l'exploitation des hydrocarbures, elle-même, devenue non rentable. En effet, en dépit des immenses réserves que recèle le pays, l'extraction et la transformation du pétrole vénézuélien s'avère une opération longue et coûteuse, donc contraignante et non favorable avec un baril qui peine à dépasser les 45 dollars. Le géant exportateur de pétrole devient importateur depuis le mois de juillet !

Avec une prévision d'inflation qui devrait s'approcher des 500 % cette année, selon le Fonds monétaire international (FMI), la dépréciation continue du bolivar (monnaie vénézuélienne) et un probable défaut de paiement, faute de liquidités, le Venezuela est plus que jamais au bord de la banqueroute.

SECOURSUE TELLURIQUE À ORAN

UN SÉISME DE 3,4 SUR L'ÉCHELLE DE RICHTER

Une secousse tellurique de magnitude de 3,4 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée avant-hier à 18h36 à Gdyl dans

la wilaya d'Oran, a annoncé le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG).

L'épicentre de la secousse tellurique a été localisé à 3 km au nord-est de Gdyl, a précisé le communiqué du CRAAG.